

# OPÉRATION 55

## Prélude d'une métamorphose

Récemment le nouveau ministère de l'Éducation lançait sa première grande offensive en vue de réformer, par la base, le système scolaire de notre province. Bien malins sont ceux qui pourraient aujourd'hui prédire en toute certitude les visées exactes du nouveau "Dieu le Père qui est à Québec". Certes, nous savons que l'Opération 55 s'est vu fixer des objectifs précis à savoir, la régionalisation à l'échelle provinciale des commissions scolaires, la mise en place d'un équipement scolaire répondant aux besoins créés par la démocratisation de l'enseignement, la création de comités régionaux de planification scolaire, la collaboration au niveau régional du ministère par l'entremise de conseillers en organisation scolaire, une nouvelle politique de financement en ce qui concerne spécialement l'enseignement professionnel. Mais, conséquemment à tous ces projets, ne serait-il pas permis d'anticiper la restructuration à la base de notre système scolaire ?

Sans vouloir hasarder des affirmations fracassantes qui risqueraient d'être sans fondement, il semble possible, à l'aide d'une analyse de l'évolution récente des structures, et à la lumière de certaines déclarations faites en haut lieu, d'avancer un certain nombre d'hypothèses, qui, à la rigueur, pourraient s'avérer opportunes au long du dialogue qu'entend poursuivre le ministère de l'Éducation au sujet de réformes futures.

### l'ÉTAT, SEULE AUTORITÉ LOGIQUE

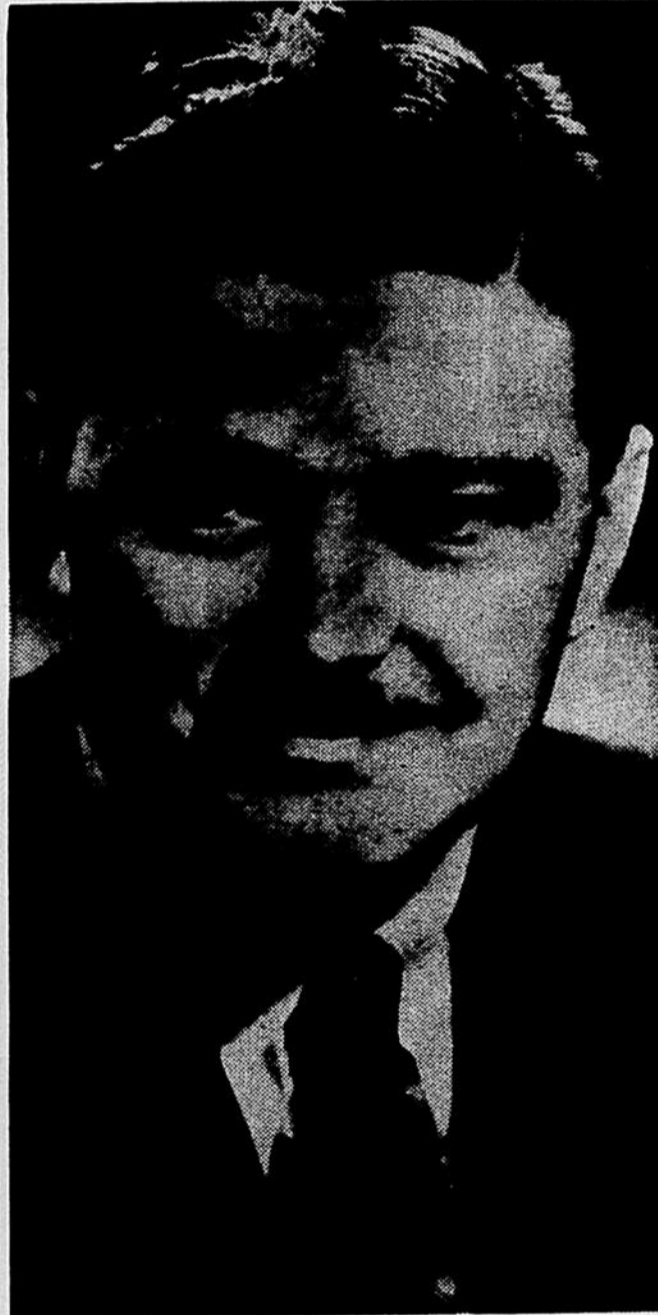
Deux grands principes ont implicitement joué en faveur de la création d'un ministère de l'Éducation. Le premier, c'est le principe de la responsabilité; près d'un tiers du budget gouvernemental est maintenant consacré à l'éducation. Le second, c'est le principe de l'unité; il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager une action efficace, sans passer par une seule ligne d'autorité.

Si nous retournons en arrière, l'histoire nous apprend que deux raisons principales ont milité pour la création de commissions scolaires; il y avait d'une part le désintéressement de l'État à la chose scolaire et d'autre part le désir des parents de créer des écoles paroissiales. Les motifs de ces politiques venaient de traditions moyenâgeuses qui avaient fait de l'éducation une affaire d'Église. Parents et État n'y étaient invités que pour autant qu'ils pouvaient justifier et faciliter cette formule.

Cependant à cause de l'évolution sociale, provoquée par les progrès scientifiques, les commissions scolaires se retrouvent aujourd'hui dans l'impossibilité de répondre financièrement aux besoins éducatifs de leurs populations. Au même moment et pour les mêmes raisons, l'État réalise que son progrès tant culturel que politique et qu'économique, est fonction même de la plus ou moins grande productivité de son système d'éducation. Il comprend aussi que le temps est venu pour lui de prendre en main ce levier et de s'en servir comme instrument de sa réalisation. L'ère de l'État-paroisses cède le pas à l'ère de l'État-régions économiques. Or à ce stade, seul l'État peut pourvoir aux exigences en matière d'éducation par une planification répondant à ces exigences.

### ET, LES COMMISSIONS SCOLAIRES...

Nous énonçons tantôt le principe de l'unité de direction au sein de notre système scolaire. La mise en œuvre d'une planification à l'échelle provinciale nécessite de fait un principe directeur émanant d'un même niveau et qui ne peut s'exercer



Paul GERIN-LAJOIE

qu'en ligne droite selon une délégation d'autorité et de pouvoir du haut vers le bas.

La place qu'occupaient jusqu'à tout récemment les commissions scolaires dans notre système ne cadre plus aujourd'hui, à cause de cette nouvelle dimension qu'est la planification à l'échelle régionale dans un complexe d'envergure provinciale.

A quoi cet état de chose était-il dû ? Tout sim-

### Dans ce numéro

- Eduquer c'est graisser
- Chez les profs, un syndicalisme nouveau
- L'Église et la révolution tranquille

plement au fait qu'historiquement le pouvoir de taxation local fut accordé pour répondre à un besoin local, et que, selon le principe "No taxation without representation", le peuple avait besoin de gens responsables pour s'occuper de l'administration des biens qu'il octroyait à l'éducation paroissiale.

En fait, nous constatons aujourd'hui que les Commissions scolaires, étant donné la très grande participation de l'État à leur financement, se doivent de lui rendre compte de leur administration. Il est à prévoir que cet état de chose s'accroîtra à cause des besoins toujours grandissant de l'éducation, et de l'impossibilité pour les commissions scolaires de majorer continuellement les champs de taxation actuellement mis à leur disposition.

Il devient donc évident, à cause d'une part d'un besoin de planification qui dépasse le niveau local et régional, et à cause d'autre régionale, mais seraient cependant responsables devant le ministre et recevraient leurs pouvoirs de ce dernier. Cette formule ranimerait malheureusement les dangers et difficultés connus jusqu'ici. Soulignons le risque de voir élire des administrateurs peu qualifiés, à moins d'une législation plus sévère, et la possibilité de conflits entre les échelons de la hiérarchie d'autorité, les priorités provinciales contrecarrant les priorités régionales ou vice versa.

Les deux solutions nécessiteraient la présence d'organismes conseils. La première demanderait un comité consultatif formé de représentants régionaux plus près des besoins du milieu. La seconde obligerait l'autorité provinciale à déléguer des conseillers pour faire valoir ses directives et demanderait aussi la présence d'un comité consultatif régional. En fait, on retrouve ici, deux des objectifs mis de l'avant par l'Opération 55.

Une troisième solution, aussi efficace que la première et aussi démocratique que la seconde, se situerait à mi-chemin. Il s'agirait d'une commission, toujours responsable devant le ministre, formée en nombre égal de représentants du ministère et de représentants de la région. Les premiers seraient nommés par le ministre, les seconds élus par un comité consultatif régional parmi ses membres.

Cette formule aurait à son crédit plusieurs avantages, à savoir une coopération plus grande entre le ministère et les commissions scolaires, une intégration plus lucide des besoins régionaux, la présence de gens compétents dans l'administration de la chose scolaire, un dialogue ouvert entre les organismes intermédiaires et la commission scolaire, enfin une plus grande possibilité de participation et de compréhension pour le peuple en face de la politique scolaire.

### NOUVEAU STATUT, NOUVELLE RESPONSABILITÉ

Deux transformations nous apparaissent donc essentielles pour la survivance de la commission scolaire. La première concerne son statut; la commission scolaire devra s'incorporer à l'intérieur même des structures hiérarchiques commandées par l'orientation nouvelle de notre système scolaire. La seconde consistera à s'adapter continuellement aux impératifs croissants du monde de l'éducation, d'abord par une compétence reconnue et aussi par une ouverture d'esprit sur le milieu. Ce sont là deux conditions pré-requises à une décentralisation valide et progressive.

Reste maintenant à savoir, si nous assisterons bientôt à une telle métamorphose !

Denis MASSE

# Éduquer c'est graisser

La société canadienne-française n'est plus la même qu'elle était il y a un quart de siècle; dans un quart de siècle, elle ne sera plus ce qu'elle est actuellement.

Qu'on le veuille ou non, qu'on l'accepte ou non, nous faisons tous partie d'une société en évolution. Comme dans une roue qui tourne où chaque rai doit suivre le précédent et où tous les rais tournent à vitesse égale, tous les secteurs d'activité doivent se développer rapidement et à un rythme uniforme.

Certes il est urgent qu'augmentement le nombre de techniciens, d'hommes d'affaires, de chefs, si l'on veut que la roue tourne. Mais peut-on se permettre d'accroître la quantité sans penser avant tout à la qualité; peut-on se permettre de faire tourner la roue sans graisser le moyeu? La roue tournera si le moyeu manque de graisse, mais dans quel grincement infernal tournera-t-elle?

L'éducation est au centre de la société, tout comme le moyeu

est au centre de la roue. En effet, depuis quelques années surtout, notre société canadienne-française est axée sur l'éducation, et il faut qu'il en soit ainsi afin que tous les secteurs se développent sur un même pied d'égalité. L'industrie s'accroît à un rythme accéléré. Pour prendre en main notre industrie, le système éducatif doit lui aussi se perfectionner. Il faut graisser le moyeu afin que la roue tourne harmonieusement.

Mais en quoi consiste essentiellement ce mot "Education"? Eduquer, c'est avant tout former pour instruire ou plutôt former en instruisant. Eduquer, c'est graisser le moyeu de la société. Formation et instruction constituent un tout qu'on ne peut dissocier à moins de rompre l'équilibre, ainsi en est-il des différents éléments constituant le moyeu et permettant son bon fonctionnement.

La formation est essentielle à l'instruction si l'on veut que nos personnes fêrues de connaissances puissent occuper un jour les postes de commande



Un professeur-graisseur vu par un élève

qui les attendent, comme la graisse est essentielle afin d'assurer un roulement doux. Mais qui doit appliquer la matière grasse? A qui incombe la tâche d'éduquer nos jeunes?

L'éducation n'est certes pas le fruit de la génération spontanée, mais s'acquiert après un effort des deux parties en cause, soit l'éduqué et l'édu-

cateur, c'est-à-dire entre un agent principal et un agent auxiliaire. On y a mis du temps, mais on est enfin parvenu à la conclusion que l'éducation repose sur l'activité personnelle de l'éduqué.

L'éducation reposant sur l'activité personnelle de l'élève, la fonction de l'éducateur est d'inspirer, d'éveiller, c'est-à-dire de former l'intelligence de l'enfant plutôt que de la gaver de connaissances. Le but de l'éducateur est maintenant de montrer à l'élève à se servir de ses facultés intellectuelles. Ce premier travail de formation accompli, l'éducateur poursuit son oeuvre formatrice en servant de guide, de directeur de travail. Ainsi l'élève travaillera lui-même à sa propre formation en s'instruisant et par conséquent il participera à son éducation. Il s'agit donc d'une auto-éducation "supervisée".

Dans cette optique, l'éducation devient un contrat entre humains, c'est-à-dire une rencontre entre des jeunes (ou moins jeunes) avides de nour-

riture et un pêcheur à son retour d'une excursion fructueuse. Le pêcheur peut rassasier les bouches affamées en leur donnant le fruit de son travail, mais demain ils auront encore faim et devront faire comme aujourd'hui: mendier; s'il leur apprend à pêcher, il les nourrit pour la vie.

Nos jeunes véritablement éduqués, c'est-à-dire formés et instruits, pourront, à la fin de leurs études, prendre une part beaucoup plus active dans la marche de la société. Ils n'auront pas à calquer les autres plusieurs années avant d'agir. Ils seront prêts car ils seront formés.

Le chauffeur d'automobile sait très bien que s'il ne fait pas graisser son véhicule, il entendra sous peu des criquets ici et là; l'éducateur doit savoir que s'il ne vise pas la formation mais uniquement l'instruction, ses élèves ne pourront s'intégrer harmonieusement dans le grand tout que constitue la société.

Gilles LAROCQUE

## ÉCOLES D'ÉDUCATION SUR LE CAMPUS

### Ecole Normale Secondaire<sup>(1)</sup>

### Institut pédagogique St-Georges<sup>(1)</sup>

L'Ecole Normale Secondaire a été fondée en 1941. Elle constitue une corporation civile munie d'une charte provinciale. Au point de vue académique, elle a le statut "d'école affiliée" à l'Université de Montréal, en vertu de la Loi concernant la charte de l'Université de Montréal, 14 Georges VI, chapitre 142, sanctionnée le 29 mars 1950.

L'école "affiliée" à l'Université de Montréal est une école qui accepte les règlements et le programme que l'Université a établis comme siens, dont cette dernière dirige les examens universitaires, selon des statuts d'affiliation arrêtés d'un commun accord, et à laquelle l'Université décerne ses propres diplômes" (article 1, paragraphe c).

Le but de l'Ecole Normale Secondaire est de préparer des professeurs pour le niveau secondaire. Sans doute, la première chose qu'on demande à un professeur, c'est la compétence. Aux yeux de l'Ecole, cette compétence doit comporter deux éléments essentiels: 1) une préparation psycho-pédagogique; 2) une spécialisation dans une ou plusieurs matières à enseigner.

L'Ecole croit que pour faire oeuvre d'éducation auprès des

adolescents, le maître doit avoir une connaissance valable de l'adolescent lui-même, des étapes de sa croissance, des fins éducatives qu'il s'agit de poursuivre, du système scolaire où s'exerce l'éducation, des lois de l'apprentissage et des techniques diverses d'enseignement. C'est là proprement le champ d'une préparation psycho-pédagogique.

Mais la préparation psycho-pédagogique, seule, ne suffit pas. Le futur éducateur du niveau secondaire doit avoir une préparation très solide dans la ou les matières qu'il enseignera. C'est pourquoi, l'Ecole consacre une part importante de son horaire à la spécialisation du futur éducateur.

L'Ecole ne croit pas que la spécialisation, seule, suffise à préparer un éducateur de niveau secondaire mais elle considère cette spécialisation comme absolument indispensable au même titre que la préparation psycho-pédagogique. C'est dans l'union de ces deux éléments, tous les deux essentiels, que réside, selon l'Ecole, la préparation d'un éducateur de niveau secondaire.

(1) Tiré de l'annuaire 1964 de l'Ecole Normale Secondaire.

Au début de l'année 1929, Mgr Georges Gauthier, alors archevêque coadjuteur de Montréal, conçut le projet d'un Institut universitaire de pédagogie destiné aux instituteurs de la province désireux de parfaire leur formation professionnelle. Et, afin d'assurer la perpétuité de cette fondation, il voulut la confier à la plus ancienne communauté de frères enseignants, celles des Frères des Ecoles Chrétiennes.

C'est ainsi que fut créé l'Institut pédagogique qui prit le nom de Saint-Georges pour se recommander de son fondateur. Demandée le 17 septembre 1929, l'affiliation à l'Université de Montréal fut accordée le 26 septembre de la même année. C'est en vertu de cette affiliation que l'Université décerne aux étudiants de l'Institut Pédagogique Saint-Georges le baccalauréat et la licence en pédagogie.

Après des débuts assez modestes, l'Institut Saint-Georges prit vite une expansion qu'on aurait eu du mal à prévoir. Les programmes se fortifièrent, les exigences augmentèrent, les élèves affluèrent. Aux premiers inscrits, tous frères enseignants, se joignirent des instituteurs laïques en 1936, des institutrices en 1941

et des religieuses enseignantes en 1945. Si bien que le nombre des élèves passa de 14 en 1930, à 71 en 1940, à 237 en 1950, à 411 en 1960, à 650 en 1964 et à 800 en 1965.

En septembre 1961, l'Institut inaugurait des cours pour les étudiants à temps complet. La première inscription s'éleva à 23, tous candidats au baccalauréat en pédagogie. L'année suivante, 77 étudiants s'inscrivirent à temps complet, dont 12 à la licence en pédagogie. En 1964, le nombre des étudiants à plein temps s'élevait à 172 dont 56 à la licence. Le programme actuel de licence comporte une scolarité de trois ans.

A ces effectifs, il faut encore ajouter les étudiants inscrits aux cours de vacances inaugurés en 1939, dont les contingents ne cessent de grossir d'année en année: 24 inscrits aux vacances de 1939, 146 à celles de 1952, 550 à celles de 1964.

L'Institut Pédagogique Saint-Georges s'honore aujourd'hui de compter parmi ses anciens des personnalités bien connues du monde pédagogique, des Inspecteurs, des directeurs d'études, des principaux et des assistants principaux d'écoles

primaires et secondaires dans toute la province.

Depuis sa fondation, il ne s'est pas contenté de dispenser un enseignement théorique. Plusieurs de ses professeurs et de ses gradués ont poursuivi des recherches intéressantes, principalement dans le domaine du vocabulaire des enfants canadiens-français, dans la catéchistique et dans l'étude des aptitudes intellectuelles. L'Institut a édité une série d'épreuves d'habileté mentale et d'inventaires de tempérament et de caractère fort utilisés dans l'orientation scolaire et très appréciés des éducateurs. Il a également publié une série de bulletins distribués à toutes les écoles et facultés de pédagogie qui se livrent comme lui à la recherche en éducation.

La thèse de licence imposée à partir de 1961 à tous les étudiants de la licence, la réorganisation de la bibliothèque spécialisée amorcée en 1961 permettront vraisemblablement la publication d'un nombre toujours plus grand de travaux scientifiques de première valeur.

(1) Tiré de l'annuaire de l'I.U.S.G.

## Un syndicalisme nouveau

Les enseignants depuis la révolution "tranquille" ont été les cibles préférées des réformateurs dans le domaine de l'éducation. Les corps enseignants ont reçu tous les qualificatifs d'incompétence et d'inefficacité. Comme si tout était de leur faute. Pourquoi accuser seulement que les enseignants? Il aurait fallu accuser tout notre milieu, car la condition sociale du professeur en dépendait largement ainsi que sa condition professionnelle. Qui nommait des commissaires d'école illettrés? Qui...

### UN SYNDICALISME REVENDICATIF

Les conditions de travail, les salaires, la sécurité d'emploi, la sécurité sociale, il n'y a pas tellement longtemps, au lieu d'attirer des personnes qualifiées, les éloignait d'une profession si peu acceptée. C'est à partir de cette mise au point que l'on peut comprendre pourquoi le syndicalisme des enseignants a toujours eu une attitude revendicative. Il fallait que les syndicats rendent la profession plus attrayante, surtout dans les régions éloignées. Il fallait que les syndicats continuent à travailler à l'amélioration de la sécurité sociale. Il fallait que les syndicats revendiquent... avec des moyens pénibles et laborieux, c'est-à-dire la conciliation et l'arbitrage.

### CE TEMPS EST REVOLU

Oui, ce temps est révolu de la revendication incessante. Ainsi, le dernier conflit entre la C.E.C.M. et l'Alliance des Professeurs nous montre comment les enseignants avaient peu d'armes pour lutter. La grève était illégale; un arbitrage, dangereux. La formule de l'arbitrage pour les instituteurs de Montréal demeure injuste: un représentant de la commission scolaire (quatre commissaires sont nommés par le gouvernement), un représentant nommé par le ministre et le représentant du syndicat; donc, deux contre un. De toute façon, dans toute législation normale, lors

d'un malentendu sérieux, la grève demeure un recours et un droit logique; les enseignants n'ont pas ce droit. Les membres de l'Alliance ont voté faiblement la grève même illégale; mais pendant que ceux-ci essayaient de se solidariser davantage; la C.E.C.M. acceptait des clauses importantes, mais qui ne portaient pas sur le salaire. En réglant ces articles (nombre d'élèves par classe et cours de perfectionnement), la C.E.C.M. enlevait à l'Alliance des raisons graves de faire la grève; finalement celle-ci a dû accepter un compromis portant sur les augmentations de salaire. S'il y avait eu possibilité de grève légale, l'Alliance aurait pu remporter des gains raisonnables, pensions-nous, et un climat plus sain existerait entre la commission scolaire et ses employés.

Ce temps est révolu, car probablement qu'à la session présente, le gouvernement donnera droit de grève aux enseignants. Les négociations seront plus normales et les syndicats n'auront plus à REGROUPER TOUTE LEUR FORCE pour lutter à chaque convention collective. Ainsi le syndicalisme revendicatif ne sera plus l'unique objet des syndicats pour enseignants.

### POUR UN SYNDICALISME POSITIF

Maintenant, le syndicalisme des enseignants pourra évoluer, car jusqu'ici, pour des raisons évidentes, il a manqué d'unité, d'ouverture sur le monde et de vie interne active. La CIC s'attaque enfin à l'unification de la profession. Un éditorial de Léopold Garant souligne les avantages de ce regroupement: la consultation des éducateurs sur les questions d'éducation sera accélérée et plus efficace; le travail de chacun des secteurs de l'enseignement sera mis en commun; les gouvernants n'auront plus à consulter neuf à dix groupes et une seule voix sera plus automajeur est bien mis en évidence: "Il est bien évident qu'une



Pourquoi un syndicalisme revendicatif?

profession est économiquement plus forte qu'une profession morcelée comme l'est la nôtre présentement. Parce que nous présentons souvent à nos employeurs et à l'autorité provinciale des réclamations divergentes, il arrive que l'influence de l'un annule l'influence de l'autre. Chacun voit ainsi s'accroître la difficulté de ses négociations; chacun est forcé de renverser dans son progrès, des obstacles qui ont été dressés justement par des collègues qui ont plaidé leur cause sans penser aux répercussions générales de leurs arguments." Une profession économiquement forte signifie beaucoup. Plus une force économique est assumée, plus cette force se transpose dans les autres domaines de l'activité humaine. Au moment où une sécurité matérielle et sociale est établie, il est plus facile de songer aux problèmes socio-culturels et éducatifs. Au lieu de vendre de l'assurance, certains professeurs pourraient agir activement au sein de leur

association. Le centre du problème se découvre; il ne faut pas craindre l'unification.

Notre vie syndicale doit aussi s'ouvrir sur le monde. Evitons toute forme de narcissisme, cessons de regarder notre unique objet: l'éducation. Que celui-ci ait une primauté, d'accord. Il faut que nos syndicats prennent position aussi sur les diverses questions de l'univers politique, économique et socio-culturel. Toute association a le devoir d'alerter l'opinion publique. Avons-nous vu la CIC déplorer le samedi-de-la-matraque? La CIC s'est-elle questionnée sur l'avenir du Québec dans la Confédération?

La vie interne de nos associations semble manquer de dynamisme. On se plaît à dire qu'il n'y a qu'un moyen de grouper des instituteurs: les promesses d'une augmentation de salaire; alors, que les comités d'étude sont délaissés. Opinion exagérée mais avec une part de vérité. Dans l'Instruction Publique de mai 1964, La-

val Grondines écrit: "Etant un membre actif de son syndicat local, de sa fédération et de sa corporation provinciale, en assistant aux diverses réunions, l'enseignant trouve une tribune pour exprimer sa pensée, proposer ses solutions aux différents problèmes et communiquer son enthousiasme aux confrères et consœurs." Le mot d'ordre est lancé: disponibilité. Que tous soient responsables est invraisemblable; mais que tous collaborent, participent et acceptent certaines charges à l'occasion est ce qu'on nomme la "responsabilité collective".

C'est à ces conditions que le syndicalisme des enseignants pourra évoluer et ainsi redonner la place que cette profession mérite d'avoir. Les exigences du Rapport Parents en ce qui concerne la formation des maîtres aidera aussi la profession; mais les syndicalistes enseignants devront prendre leurs responsabilités.

Gilles EMERY

## Education, actualité quotidienne!

Depuis quelques années, l'intérêt pour l'éducation croît d'une façon géométrique. L'an 1964 fut une année marquée de plusieurs événements aussi importants les uns que les autres.

Ce fut tout d'abord la création du ministère de l'Education, puis la création du Conseil Supérieur de l'Education, il s'ensuivit l'Opération 55 et la parution du deuxième et troisième tomes du rapport Parent; du côté des étudiants, la fondation de l'UGEQ apparaît comme un tournant majeur dans l'évolution des associations étudiantes.

L'année 1965 ne saurait être moins fertile; c'est pourquoi les associations d'étudiants des écoles universitaires de pédagogie de l'Université de Montréal font front commun pour organiser la première semaine de l'Education à l'Université. Le thème est: "Education, source de progrès". Au cours de cette semaine, nous avons invité quelques-

uns des responsables de ces événements majeurs de l'an 1964.

Entre autres, nous espérons recevoir la visite d'un éminent fonctionnaire du ministère qui viendra nous exposer la politique du ministère, sa structuration, ses réalisations et ses profits futurs.

M. Jean-Marie Martin, président du Conseil Supérieur d'Education, a accepté notre invitation et nous exposera le rôle que doit jouer cet organisme appelé "la Conscience du Ministère d'Education".

Mercredi, le 10 mars, une voix syndicale viendra se faire entendre. Le frère Deshaies, président de l'Association d'Education du Québec, nous parlera de l'intégration des religieux enseignants avec les associations d'éducateurs laïcs. Il nous fera également connaître de quelle façon les religieux enseignants peuvent coopérer à la réalisation des recommandations du rapport Parent.

Judi, le 11 mars, il y aura une table ronde autour de laquelle nous retrouverons M. Richard Joly, membre du Conseil Supérieur d'Education; M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec; le Père Cousineau, recteur du collège Ste-Marie, et possiblement un membre de la commission Parent. Chacun d'entre eux exposera ses vues sur la réalisation des recommandations du rapport Parent et ils répondront aux questions de l'assistance.

Au cours de cette semaine, il y aura une exposition montrant les éléments qui seront la source du progrès de l'éducation.

L'éducation étant maintenant l'affaire de tout le monde, une part active de tous les étudiants devrait assurer le succès de cette semaine.

Gilles LAROCQUE,  
Michel DUCHESNE.

# Exprimer et réaliser

# LA MÉTHODE CUISENAIRE

La méthode Cuisenaire! Il y a du pour! Il y a du contre! On la critique, on le défend, on la démolit! Mais qu'est-ce exactement cette méthode dont l'avènement dans le monde Education fait tellement couler d'encre? Voici l'opinion du profane que je suis; opinion que je me suis formée à la suite de cours suivis, de conférences entendues, de livres parcourus, de quelques visites dans des classes expérimentales et surtout de ma propre expérience avec des enfants du cours primaire.

Cuisenaire s'avère une méthode psycho-pédagogique; une méthode d'"enseignement... autodidacte" des éléments de mathématiques modernes au moyen des "nombres en couleurs". Ce terme "enseignement... autodidacte" qui semble équivoque, déborde de richesse significative. Désormais l'instituteur permet à l'élève de traverser le vaste champ des mathématiques en suivant le chemin des écoliers; il lui reconnaît le droit de se tromper; il attache plus d'importance à la recherche personnelle de l'enfant qu'à la réussite d'un exercice imposé et solutionné de la même manière par tous les élèves d'une même classe selon les techniques brillamment exposées auparavant au tableau noir. N'est-ce pas ainsi plus logique et naturel? En science, certaines erreurs ne sont-elles pas devenues célèbres par les découvertes qu'elles occasionnent?

En effet, cette méthode repose sur des fondements qui correspondent aux données psychologiques. C'est la psychologie appliquée du "découvrir pour comprendre, et pour apprendre ensuite." On laisse l'enfant s'exprimer et réaliser ses immenses possibilités que recèle son cerveau. **EXPRIMER** et **RÉALISER** se développent parallèlement et l'enfant qui va à la conquête des mathématiques doit les chausser. Si nous, Educateurs, voulons une génération future réalisatrice, bien équilibrée sur ses deux pieds, permettons-lui durant son apprentissage scolaire de s'exprimer, de boiter, de tomber, pour ensuite marcher d'un pas allègre. Par conséquent, la mémorisation revêt un aspect secondaire, car l'enfant retient très facilement ce qu'il comprend et développe des automatismes qui dépassent de beaucoup les prévisions du maître, de l'adulte.

Cette méthode de découvertes personnelles et constantes alimente et soutient l'intérêt de l'enfant, autorise chacun à s'épanouir selon son rythme, son potentiel intellectuel et ceci sans nuire à son voisin. Laissons-lui le temps de prendre son souffle et renonçons à toutes comparaisons entre premiers et derniers. Ainsi Louise, élève de première année, écrira :

sept égale un tiers multiplié par neuf plus deux au carré; alors que Luc composera :

7 égale la racine cubique de cent vingt-cinq plus une demie multipliée par vingt moins la racine cubique de vingt-sept.

Devant ces exemples, quelques-uns adopteront l'admiration voire l'ébahissement, d'autres le scepticisme. Devant ces "égalités intéressantes", (terme Cuisenaire), nous constatons des talents différents et des efforts proportionnés à ces talents. N'est-ce pas ce qui importe, l'élément essentiel qui contribue à la formation des cerveaux... des hommes?

Donc chacun marche à son pas dans ce vaste champ mathématiques, franchit les clôtures à sa façon sans n'être jamais limité.

C'est donc dire que grâce au matériel Cuisenaire, que sont les réglettes, l'étude des mathématiques devient un jeu des plus amusants et une source intarissable de découvertes depuis la première année jusqu'à la fin du cours. Depuis toujours, à travers le globe, cette science n'était et n'est-elle pas un caillou que la plupart des étudiants traîne dans son soulier? Une petite de 6 ans, en présence d'une de ses découvertes qui la remplissait d'admiration s'écria: "Mademoiselle, jamais je n'aurais cru qu'il y avait autant de choses cachées dans ces petits bâtonnets!"

Ici, peut-être, relèverez-vous l'objection préférée de ceux qui ne connaissent pas suffisamment la méthode Cuisenaire: "Les élèves deviennent esclaves des réglettes". Le maître qui utilise la méthode et les

réglettes Cuisenaire, s'il respecte le but pour lequel elles ont été inventées: la **découverte** et la **vérification**, verra ses élèves ignorer très rapidement la boîte de réglettes après avoir observé et saisi la signification d'une situation mathématique; car ceux-ci pensent et écrivent beaucoup plus vite qu'ils manipulent les réglettes. Ce matériel Cuisenaire n'est qu'un instrument et c'est pourquoi on peut continuer à enseigner d'une façon traditionnelle avec ce moyen concret. Il équivaut sûrement toutes les séries de pommes, d'oranges, de crayons, de craies... que les enfants de première année doivent compter, décompter, recompter, et que sais-je encore... Cependant, employé avec la méthode appropriée "Cuisenaire", ce moyen pédagogique fonctionne avec un rendement maximum.

Mais là encore, avec ce matériel, chacun va son "p'tit bonhomme de chemin": les sujets brillants utilisent les réglettes pour un court laps de temps; les élèves qui éprouvent de la difficulté avec l'abstraction intellectuelle manipulent plus longtemps. Ou encore, avantage impayable, il permet, quand il y a erreurs dans le travail écrit exécuté sans réglettes, de vérifier et corriger la faute de l'élève par l'élève. Le slogan: "Faites-le vous-même" est très à la mode. Il y a donc autocorrection de la part de l'élève i.e. du sujet à corriger. Ne guérit-on pas le mal par la cause?

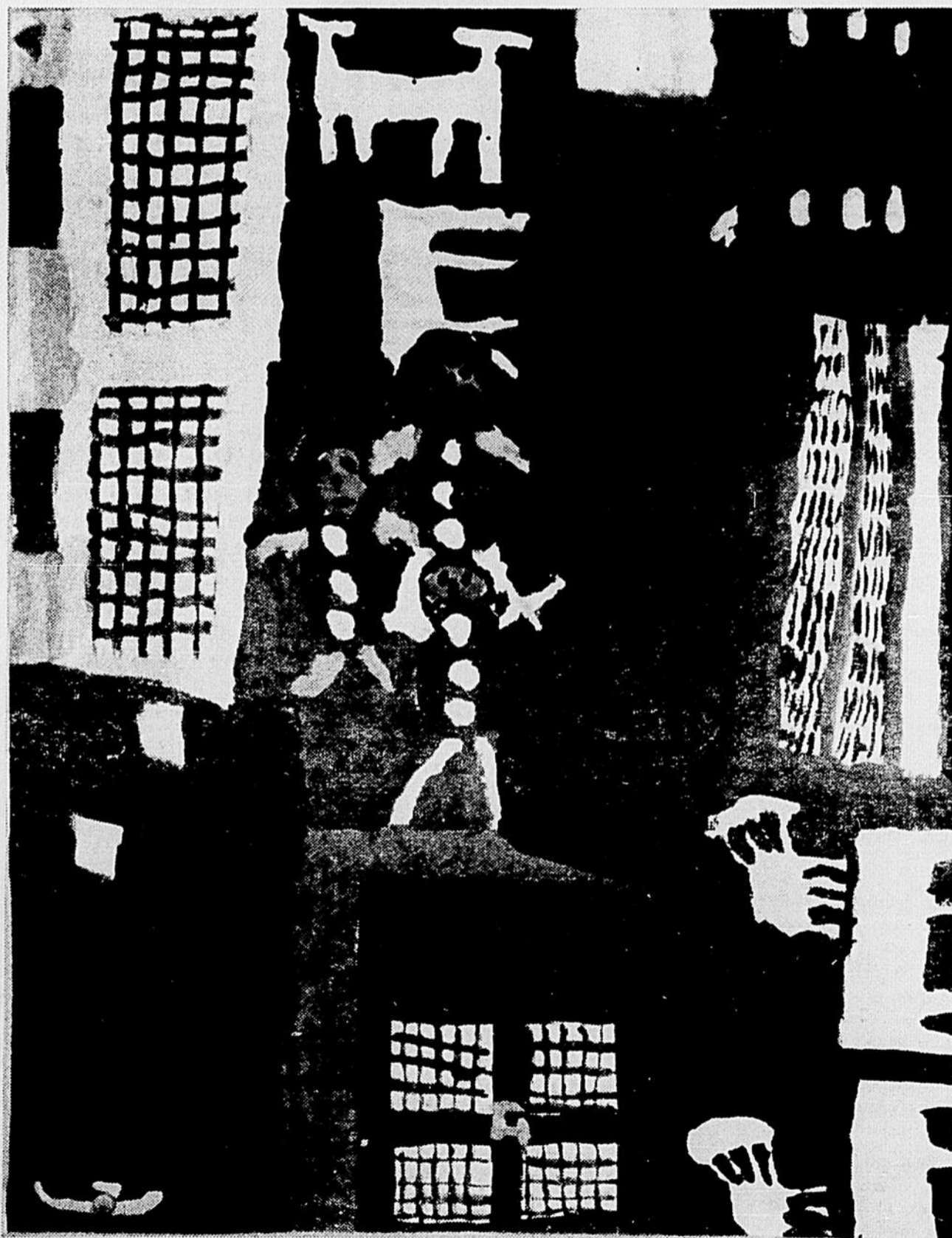
Cependant, il ne faudrait pas croire qu'il suffit de toucher ces "baguettes" magiques pour qu'aussitôt l'influx mathématique vous électrifie, vous illumine le cerveau, pour qu'immédiatement pousse la bosse des mathématiques. Le maître Cuisenaire s'entoure toujours d'enfants à l'intelligence humaine où se croisent erreurs, faiblesses, réussites, succès; une intelligence qui devra surmonter des obstacles nécessairement.

La méthode Cuisenaire se conforme à une autre donnée de la psychologie moderne. Pendant longtemps, on a cru que les mathématiques résidaient dans l'étude du nombre et de l'espace, mais aujourd'hui, cette science étudie les relations entre les êtres mathématiques. Et chez l'enfant, on a décelé que la notion de relations précède celle du nombre. (On n'a qu'à consulter les travaux de Piaget.) Avec le matériel Cuisenaire, l'instituteur fait précisément appel à la notion relation avant celle du nombre. La genèse du nombre chez l'enfant qui se développait traditionnellement par comptage, s'élabore avec les réglettes par la mesure de la longueur des réglettes et la notion d'ordre croissant et décroissant établi entre les réglettes et les "trains" de réglettes.

Et l'enfant peut continuer longtemps ces découvertes de relation; le champ est immense et infini.

La valeur mathématique de la méthode issue du matériel Cuisenaire réside dans le fait qu'elle est susceptible d'être expérimentée en terme de relation. (Initiation à la méthode).

Les fondements psychologiques et les fondements mathématiques du matériel Cuisenaire se compénètrent, s'imbriquent et se complètent.



"On laisse l'enfant s'exprimer et réaliser les immenses possibilités que recèle son cerveau".

# • La méthode cuisenaire

L'emploi de la méthode suscite inévitablement certaines difficultés d'un caractère extrinsèque à la méthode: formation mathématique insuffisante, liaison avec le programme traditionnel, incapacité des parents à aider leurs enfants ou leur rebuffade devant un matériel qu'ils prennent pour un jeu; manque de personnel qualifié.

Ce dernier item "personnel enseignant" est d'une importance capitale à l'assurance de la survivance et de l'expansion de Cuisenaire. L'éducateur qui adopte cette nouveauté pédagogique, accepte également de faire peau neuve; car c'est chez celui-ci que se produit le changement. M. Cuisenaire disait qu'il n'est pas essentiel de suivre des cours spéciaux pour s'adonner à sa méthode; il suffit de se libérer d'abord l'esprit des aspects périmés de la pédagogie traditionnelle de l'arithmétique, d'apprendre à ne pas enseigner, mais à orienter l'élève vers la découverte, puis, bien comprendre les manuels et des guides déjà publiés. Pour ma part, je doute

C'est la psychologie appliquée "du découvrir pour comprendre et pour apprendre ensuite".



de cette affirmation concernant les cours spéciaux, mais j'accepte volontiers que la meilleure manière d'étudier la méthode est d'avoir la main à la pâte avec un pétrissage nouveau car ce n'est pas la recette qui fait une bonne pâte mais la manière d'utiliser cette recette.

Comment faut-il opérer cette transformation? M. Gattegno nous répond tout simplement: "Mes élèves sont mes maîtres." Ce programme comporte donc 2 parties: faire confiance à nos enfants et se préparer à exploiter leurs talents. C'est là, à mon sens, la grande responsabilité des professeurs et leur devoir le plus impérieux. Devant la richesse des aptitudes mathématiques de ses élèves, le maître s'efface; il n'éblouit pas. Il est le guide qui se gare pour que ses voyageurs...

Pour mettre en relief la différence d'attitude du maître Cuisenaire et celle du titulaire traditionnel, permettez-moi de souligner l'anecdote que Madeleine Goutard écrit dans "Les mathématiques et les enfants": "Nous avons invité le directeur de la Faculté de pédagogie de l'Université de Sherbrooke à visiter une classe d'enfants de 6 ans de cette ville. Les petites filles se mirent à composer librement sur une feuille blanche, l'une d'elles, qui avait copieusement rempli la sienne, s'en vint nous la montrer. Notre visiteur me signala du doigt une ligne qui paraissait dénuée de tout sens. Je demandai simplement à l'enfant: "Pourriez-vous nous lire ce que vous avez écrit ici, nous ne comprenons pas bien." A la lecture de l'enfant, nous nous aperçûmes qu'à un endroit nous avions cru voir 4 alors qu'il fallait lire 1+, les 2 symboles se trouvant trop rapprochés. Nous nous contentâmes de remercier la petite avec un air visiblement satisfait de l'explication. Elle s'en fut alors

porter sa feuille à la directrice de l'Ecole normale qui se trouvait dans un autre coin de la classe et elle lui dit d'un air fort aimable et engageant: "S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, vous pouvez me le demander." Il n'est donc pas nécessaire de lire entre les lignes pour savoir qu'elle est l'attitude que le maître doit tenir envers sa marmaille. Elle lui dicte quoi faire. Le maître guide les élèves; mais ceux-ci dirigent celui-là. Il y a interaction!

Cependant le maître qui adopte Cuisenaire admet automatiquement un surplus de travail (30 élèves, 30 corrections différentes plus ou moins élaborées; il accepte également de travailler en équipe de rencontrer périodiquement ses confrères pour une mise en commun de leurs problèmes de leurs lacunes et de leurs découvertes; il éprouve une certaine appréhension parce qu'un changement radical doit s'effectuer, (c'est celui du passage de l'attitude magistrale à une attitude de recherche); il sera soumis à certain tâtonnement, à une certaine insécurité car si les élèves se sentent très à l'aise avec ce renouveau pédagogique leur instituteur se cherche.

Je terminerai ce monologue de profane convaincue sur une note d'optimisme en rapportant les paroles de M. Bilodeau prononcées lors d'une de ses conférences à Québec: "Personne n'aurait alors imaginé une expansion aussi rapide de la méthode Cuisenaire. On reproche parfois aux enseignants leur traditionalisme bien ancré; la diffusion de la méthode Cuisenaire montre au contraire, que de très nombreux maîtres sont disposés à exprimer des nouveautés pédagogiques valables."

Gisèle CHAGNON

# Gratuité scolaire. NON!

On pourra objecter que ce qui suit n'est que jeux de mots; il reste que, si l'on veut se comprendre et surtout être compris, il faut appeler un mouton: mouton. Se payer de mots embrouille, heureusement parfois, mais se payer les mots qui conviennent facilite la compréhension, spécialement en face d'un interlocuteur honnête.

L'expression "gratuité scolaire" porte à faux, elle peut induire en erreur, elle crée tout au moins une attitude négative devant le problème. Le mot "gratuité" équivaut à: sans raison suffisante, pour rien. Quoi de plus mensonger que d'accoler un tel mot à "scolaire". En effet, de deux choses l'une: gratuité garde son sens et gratuité scolaire équivaut à la culture voulue, entretenue, subventionnée de parasites de la société ou il prend un sens spécial et gratuité scolaire se traduit par investissement dans les cadres de la planification des ressources de la communauté. Nul progressiste ne voudrait soutenir la première option, mais, en combattant pour la seconde, on ne peut se défaire complètement d'une association fâcheuse de sens. Ainsi, pourquoi ne pas opter carrément pour une expression plus dynamique, plus réelle, comme: "développement des ressources humaines" ou "investissement dans le savoir" ou toute autre rendant la même idée.

Le problème ainsi posé, on pourrait évoluer de la façon suivante: les sommes consacrées à l'éducation mobilisent une partie des possibilités financières nationales, il appartient aux planificateurs de l'économie générale de la nation de décider quelle importance elles doivent représenter et comment on doit les répartir à l'intérieur du secteur.

Le ministre de l'Éducation disait lui-même: "Il est devenu évident que l'éducation est un secteur de notre économie et qu'à ce titre elle doit répondre à deux exigences: celle de la rentabilité et celle de sa coordination avec les objectifs économiques globaux." Cela établit le premier point.

L'ordre de priorité à attribuer aux investissements pour l'éducation, un des secteurs de l'économie, serait le deuxième pas. Il est communément affirmé que l'éducation représente un des premiers échelons dans l'échelle des priorités. John Stuart Mill, Karl Marx et William Petty furent les premiers à soutenir cette position. Des études plus récentes du professeur Stroumiline, de Moscou, et du professeur John Vaizey, d'Oxford, ont apporté la preuve scientifique du fait. Le même sujet fut l'objet d'une étude faite par un groupe international de chercheurs à la demande des Nations-Unies. Les résultats confirmèrent eux

aussi la rentabilité des sommes investies dans le savoir. Il n'en demeure pas moins que chacune de ces études entoure ses conclusions de multiples réserves qui établissent clairement que d'autres domaines doivent être développés en même temps afin d'éviter que ne se reproduisent des situations comme il en existe une, par exemple, au Kérala, dont il est dit: "Des milliers d'étudiants, assez instruits pour être exigeants, sont mécontents des difficultés auxquelles les exposent les insuffisances de l'économie. Ils se sont rangés par milliers sous le drapeau rouge."

Une fois établie la relative importance de l'éducation en général, il reste à décider de la distribution des ressources: Dans quel secteur A quel niveau? Ici encore, nous sommes à la merci des planificateurs. La priorité devant être établie d'après le milieu, on doit d'abord assurer l'accessibilité à l'éducation aux secteurs de la population et dans les domaines les plus susceptibles de rapporter à la communauté. On imagine mal un pays comme Haïti consacrant ses énergies dans le domaine des Arts malgré toute leur valeur intrinsèque. On ne peut penser davantage que le Rwanda va premièrement donner, si souhaitable que cela soit-il, une éducation primaire à toute sa population.

Où nous plaçons-nous? Quel secteur doit recevoir le plus? Quelle forme ou quel niveau d'enseignement requiert le plus? Devons-nous éliminer? Comment? Pouvons-nous continuer à subventionner des institutions qui ne reçoivent que la partie économique forte de la société en négligeant la majorité des meilleurs cerveaux de cette même société? La formule de subvention de l'universitaire telle que pratiquée actuellement peut-elle être améliorée sans retarder l'ensemble du progrès? Seulement quand nous aurons répondu à toutes ces questions et à d'autres, pourrions-nous parler sensément de la disparition des frais universitaires, de pré-salaires et d'autres formes d'investissement à ce niveau.

Les conclusions d'une étude approfondie conduite dans ce domaine donneraient sûrement plus de poids à toutes les revendications, justifieraient mieux les demandes, écarteraient définitivement l'aspect égoïste des requêtes actuelles pour la gratuité. Est-ce que certains organismes étudiants qui combattent depuis longtemps pour la gratuité n'avanceraient pas davantage leur cause en consacrant à cette recherche quelques milliers de dollars qu'ils ont réalisés dans le milieu? (AGEUM-"Valère à pléons".)

Philippe DUPUIS

Lorsqu'il désire LOUER un habit de cérémonie à un prix économique, LE CARABIN, soucieux d'être un homme bien mis, s'adresse à: 9 ouest, rue Notre-Dame 842-3901



**M. A. BRODEUR**  
ENRG.  
TAILLEUR — MERCERIE  
Bernard Brodeur } props  
Paul Brodeur, Po. 24 }  
La seule maison canadienne-française de ce genre  
Etablie depuis 1890

# Plaidoyer pour la recherche

## Le rapport Parent insiste sur la nécessité d'une véritable recherche au Québec

Les architectes du Rapport Parent ont esquissé dans les trois volumes parus les structures administratives et pédagogiques que les éducateurs et administrateurs, experts ou apprentis, devront vraisemblablement concrétiser. Cette immense investigation, fruit d'études, de consultations, de visites et de méditations, après avoir semé une PERTURBATION INQUIÉTANTE dans notre atmosphère éducative, nous contraint maintenant à une MOBILISATION GÉNÉRALE et à une ADAPTATION RAPIDE.

### Perturbation inquiétante

C'est le système tout entier qui est bouleversé. La politique de l'éducation s'est donné un visage officiel, rassurant pour les uns, inquiétant pour les autres. L'opinion publique est devenue le baromètre de l'éducation, rendant possibles les fluctuations les plus surprenantes. Les buts de l'éducation sourdent, non plus de concepts stables, mais de l'étude de l'individu et de la société en marche, avec tout ce qu'ils charrient de fragile, de mouvant et d'impondérable. La pédagogie de l'éducation réclame maintenant des conditions, des mesures et des techniques dont la souplesse, la variété et l'apropos semblent menacer l'efficacité même de l'action pédagogique.

L'initiative personnelle y tient la vedette, accordant apparemment les mêmes droits à la fantaisie et à la discipline. Le praticien de l'éducation y perd l'équilibre-tradition, point de repère stable et commode qui lui permettait de ranger toutes choses selon des critères dont il n'était pas responsable. Le directeur d'école n'aura plus le privilège d'imposer ses décisions : il devra les tenir du dialogue instable avec ses administrés. Le maître devra recourir de plus en plus à des méthodes adaptées à sa capacité, son zèle et ses dispositions du moment. L'élève sera invité à évoluer plus librement dans l'ambiance physique et sociale de l'école et à découvrir, par lui-même, sa propre voie dans les études et la société. Les associations de parents, de maîtres, d'élèves et d'étudiants s'empareront de leur droit légitime de partager la réglementation et la direction des écoles. Il appert que l'instabilité va s'ériger en système et qu'il en résultera une succession de situations et d'événements rapides et imprévisibles, aussi dangereux qu'impondérables, suscités autant par la subjectivité que par la droite intention. D'aucuns pensent que le bateau est tombé de Charybe en Scylla.

Le contrôle des activités et des travaux scolaires y est présenté comme d'importance mineure sinon négligeable, à cause de son caractère banal et parfois odieux. Les inspecteurs et les directeurs d'écoles ont entendu la recommandation de mettre en veilleuse cette fonction, par trop importante autre-

fois. Les maîtres eux-mêmes ont été invités à s'adonner davantage à l'enseignement et aux activités plutôt qu'au contrôle. Le Ministère de l'éducation et les grandes commissions scolaires, en particulier, ont été prévenus de ne pas abuser des examens. La marche de l'élève dans les études n'apparaîtra donc plus avec autant de netteté qu'autrefois : il chemînera vers les grades supérieurs à son rythme personnel, par des voies prévues mais non rigoureuses, avec de multiples méthodes encore mal expérimentées, sans contrôle très systématique, mais avec des oasis de récupération, rendues évidemment nécessaires, à la fin de chaque cycle.

Toute cette perturbation nous arrive à une époque où l'autorité, l'expérience et la tradition ne sont plus considérées comme les seules sources de vérité, laissant les agents de l'éducation démunis devant la catastrophe avec, pour seuls secours, ceux du bord.

Ce tableau-charge n'est ni faux, ni effrayant, croyons-nous, en dépit du pessimisme qui semble s'y être infiltré. Il dépeint d'une façon caricaturale la vie même des institutions d'éducation de demain : ruches débordantes d'activités, entreprises et menées à bonne fin, dans un climat de compréhension, de dignité, de sérénité et de coopération. Cette perturbation, déclenchée par le Rapport Parent, nous semble aussi exaltante qu'effrayante. Elle fait crouler, en tout cas, bien des palissades : elle redonne confiance en l'individu, être capable de "vérité, de vertu et de justice"; elle fait peser la responsabilité sur les épaules faites pour la porter; elle tend à donner à l'école le visage d'une société normale; elle cherche à assurer l'application du processus démocratique de gestion; elle bannit l'immobilisme et nous place dans des conditions favorables pour oeuvrer dignement, sans danger pour la sclérose et l'atrophie.

### Mobilisation générale

Nous voilà tous tirés du lit, chacun pour lancer son "opération", depuis le Ministre de l'éducation qui en a créé la mode jusqu'à l'élève de la maternelle qui trace librement son premier trait de pinceau. Les cadres, les fonctions, le rythme, les méthodes, les relations, les activités, les sources de connaissance, le processus administratif, tout est changé au point que personne ne peut plus demeurer dans la passivité ou le parasitisme. On nous a enlevé nos sièges, on nous a empoignés, bon gré mal gré, conscrits pour une MOBILISATION GÉNÉRALE exigeante et irrésistible.

L'éducation permanente va nous remettre à l'ouvrage tous de son caractère banal et parfois odieux. Les inspecteurs et les directeurs d'écoles ont entendu la recommandation de mettre en veilleuse cette fonction, par trop importante autre-

principes et s'associer pleinement à l'éducation de la collectivité. Les écoles régionales et les instituts devront, pour se rendre dignes de leur mandat, mobiliser tout un régiment de spécialistes des sciences, des techniques, de la littérature, de l'art, de la religion, de l'administration, de l'orientation, de la psychologie, de la docimologie, de la médecine, de la pédagogie curative et de la recherche.

Les facultés d'éducation devront fracasser leur vase clos et se répandre dans les écoles pour en comprendre les besoins, les intérêts, les problèmes et chercher de commun accord avec elles des explications ou des solutions adéquates et les ravitailler en spécialistes capables d'enseigner, d'assurer les services éducatifs, la recherche et l'expérimentation. Les universitaires eux-mêmes devront se mêler davantage à la foule et lui accorder généreusement leur quote-part, l'aider à analyser et évaluer sa vie intime et sociale, économique et politique, culturelle et industrielle et chercher à adapter sa vie au standard et au rythme de l'évolution.

Dans l'esprit du rapport tout doit être organisé, coordonné et dirigé de façon à abolir les "royaumes", à réduire les distances qui nous séparent les uns des autres, à améliorer les relations humaines pour donner à la mobilisation générale plus de cohésion et d'efficacité et lui faire rejoindre plus sûrement ses objectifs.

Révoque l'époque où l'école, le collège et l'université constituaient les tronçons juxtaposés d'une route avec handicaps, le long de laquelle étaient jetés chaque année des milliers d'intelligences et de bras, jugés inutiles et inutilisables, accusant, en plus d'une flagrante indignité et une criante injustice, une perte considérable en capital humain. Les générations auront maintenant une route continue où elles rouleront du lever jusqu'au coucher, avec des sorties à gauche et à droite, clairement indiquées, pour descendre au bon endroit, selon l'âge, l'intérêt, le talent ou la nécessité, dans des carrières prévues, organisées, viables et utiles à la collectivité.

Le régime nouveau, exigeant de générosité, de sens social, d'esprit d'initiative et de critique, cherche à canaliser et mobiliser toutes les énergies, si minimes soient-elles, pour les haracher et les rendre productrices. C'est une mise en commun de toutes les ressources humaines et matérielles en vue de leur utilisation maximale par et pour chacun.

### Adaptation pressante

A cause de l'ampleur de la perturbation qu'ils ont créée et de la somme d'énergies qu'ils suscitent, on pourrait être tenté de croire que les commissaires de l'enquête ont rédigé leur rapport au retour du pays d'Utopie. Bien

au contraire, tout dans leur rapport semble avoir été prévu et calculé, même les moyens essentiels de résoudre le problème capital de la mise en chantier des 402 recommandations. En effet, même si la philosophie sous-jacente n'y apparaît pas toujours clairement, il reste que les commissaires suggèrent, sans

et de perfectionnement dans tous les grands centres. Cette compétence acquise permettra de sortir graduellement de l'a-priori et de l'improvisation et de répondre aux exigences de la révolution "tranquille" que nous devons opérer.

Le Rapport préconise également, comme moyen de nous

l'administration de leur classe et de leurs responsabilités extrascolaires.

A ces moyens traditionnels de compétence et de coopération, le Rapport en ajoute un troisième : la RECHERCHE pédagogique de toute nature, qui nous semble le moyen d'adaptation le plus approprié à notre situation

ment de méthodes et de techniques de recherche dans le but de découvrir, avec le plus de certitude possible, les moyens scientifiques d'adaptation aux conditions nouvelles dans lesquelles l'éducation devra être dispensée : "l'explosion scolaire; la révolution scientifique, technique et industrielle; les trans-

formations des conditions de vie et l'évolution rapide des idées" (vl, p. 57, art. 83).

Le gouvernement provincial a été invité à créer un Conseil provincial de la recherche (v2, p. 231, a348-353), un Office pour le développement de l'enseignement supérieur (v2, p. 244, a370), et à chercher, par le truchement de ces organismes para-officiels à favoriser la recherche de toute nature en l'entretenant ou en la subventionnant.

Le ministère de l'éducation, à son tour, par ses trois services devra se livrer à des recherches extensives à l'échelle provinciale dans l'un ou l'autre des domaines sus-mentionnés.

Les universités devront se rendre de plus en plus responsables des progrès de la science et pour y parvenir embaucheront des professeurs munis "... d'imagination créatrice", qui puissent constituer "... une équipe productive", "pour faire avancer la connaissance" (v2, p. 61, a117). Elles devront encore "réduire la part de l'érudition et celle des exercices d'application pour se concentrer sur les principes fondamentaux et développer, par ailleurs : l'observation, la curiosité, le sens de la recherche personnelle" (v2, p. 30, a 45).

Elles devront sans cesse se rappeler que le "... désir d'un enseignement respectueux de l'intelligence, des dons créateurs et de l'esprit de recherche" (v2, p. 19, a30) est général et impérieux et qu' "... à l'épanouissement de la sensibilité" on doit joindre aujourd'hui "l'ascèse de la recherche" (v2, p. 6, a6).

Cette insistance sur la recherche est particulièrement marquée pour les facultés ou départements des sciences de l'éducation. La Commission recommande d'abord aux "Grandes" universités d'organiser d'urgence "... la recherche aux niveaux du diplôme d'études supérieures et du doctorat" (v2, p. 286, a42), grades que les facultés ou départements d'éducation du Québec ont rarement décernés. Elle attache une grande importance au recrutement de professeurs compétents, expérimentés et animés d'esprit de recherche pour ces facultés ou départements. Elle demande qu'ils "aient fait eux-mêmes l'expérience de l'enseignement dans les écoles ou aient été directeurs de recherches, ou bien d'expérimentation..." (v2, p. 305, a44).

En dépit de l'importance de la spécialisation et de l'urgence d'un très nombreux personnel enseignant licencié, la Commission ne craint pas de recommander qu'au niveau de toute licence d'enseignement et de pédagogie les étudiants consacrent beaucoup de temps à la recherche, comme pour les armer à l'avance contre leur propre subjectivité et les rendre plus efficaces dans leurs fonctions futures.

On ne s'étonne plus alors qu'elle recommande la recherche pour les futurs maîtres licenciés du secondaire : "L'étude approfondie et la recherche dans une ou deux disciplines enrichissent le maître et le forment. Il y fait l'apprentissage des méthodes de recherches qui lui serviront ensuite dans toutes les disciplines" (v2, p. 270, a39). Même recommandation pour les futurs licenciés de l'élémentaire : "... c'est en s'initiant à la recherche et à l'expérimentation pédagogiques, que se formeront les véritables spécialistes de l'élémentaire" (v2, p. 279, a408).

A fortiori, les spécialistes des sciences de l'éducation, au niveau même de la licence, devront être entraînés à la recherche : "La licence en sciences de l'éducation vise à préparer les dirigeants et le personnel des cadres du système scolaire, les spécialistes de la pédagogie et les chercheurs dans les sciences de l'éducation ou dans les sciences appliquées à l'éducation : pédagogie et méthodes d'enseignement, psychologie et orientation, administration et organisation scolaires. Chaque université devra développer vigoureusement la recherche et l'enseignement dans ces domaines. En effet, ces recherches assureront vie et qualité à la préparation des maîtres et devront en attirer plusieurs vers la préparation du diplôme d'études supérieures et du doctorat" (v2, p. 278, a405).

Les universités à charte limitée, ainsi que les centres universitaires seront également invités à former à la recherche leurs futurs licenciés de l'enseignement : "... ils poursuivront, avec leurs étudiants et les maîtres d'écoles des recherches appliquées et des expériences pédagogiques" (v2, p. 287, a422). Le rôle des universités dans la formation des chercheurs pédagogiques deviendra condition sine qua non du progrès des sciences de l'éducation et, osons-le, de l'éducation tout court.

La Commission recommande la recherche au niveau de l'institut parce qu' "il s'agira d'une entreprise nouvelle qui exigera qu'on déploie beaucoup d'imagination pour la réaliser et en expérimenter diverses formules" (v2, p. 163, a270). Recommandation identique au niveau de la régionale. C'est dans ce milieu qu'on "... devra tabler sur l'esprit d'initiative et de responsabilité de l'étudiant" (v2, p. 143, a239). C'est là aussi qu' "... un système d'auto-examens... s'établira" (v2, p. 110, a189). C'est là encore que le directeur régional des écoles devra "... favoriser la recherche, l'expérimentation et l'innovation en matière de pédagogie et de discipline..." (v2, p. 145-146, a 247). Enfin, le Conseil de l'école régionale devra garder parmi ses préoccupations principales "... la poursuite de recherches pédagogiques" (v2, p. 149, a254).

● par A. LE SIEUR.

Il n'y a pas que les institutions, les conseils, les comités et les maîtres qui devront se livrer à la recherche, mais les élèves eux-mêmes, les méthodes d'enseignement étant devenues dans leur processus général des méthodes de travail et de recherches personnelles. Sans doute faut-il mettre à part "... la recherche qui fait avancer le savoir théorique" (v2, p. 62, a113) qui est surtout l'apanage des institutions d'enseignement supérieur, et celle "... destinée à faire connaître des faits qui détermineront une action ou une politique économique et sociale" (idem), effectuée surtout par les organismes gouvernementaux et civils, mais il y a aussi celle qu'on devrait effectuer "... au niveau secondaire et à celui de l'institut qui fait aboutir l'élève à la redécouverte ou à la compréhension d'idées ou de théories déjà bien connues" (ibidem).

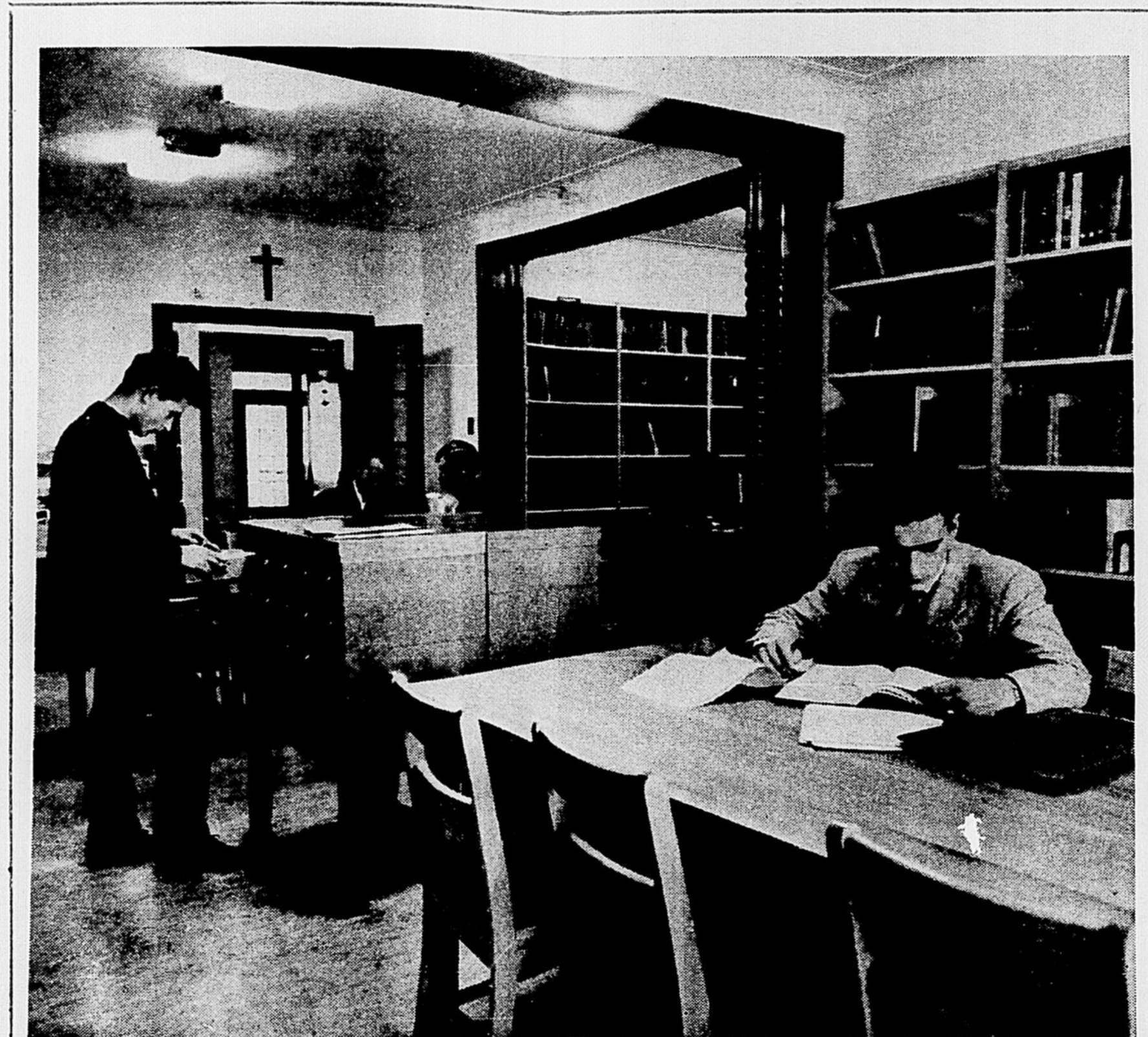
Il va sans dire que la recherche apparaît d'ores et déjà comme un moyen de formation des maîtres et d'adaptation au système nouveau, tout autant qu'un instrument de découverte scientifique, et cela au même titre et, peut-être, à un titre supérieur, que les moyens traditionnels de compétence et de coopération, pourtant fondamentaux et indispensables. Au fond, imposer la formation à la recherche aux futurs maîtres et administrateurs, c'est leur inculquer la méthode contemporaine de penser et de travailler, d'attaquer les problèmes et de les résoudre.

### Conclusion

Maintenant que la perturbation de notre ciel est à peu près apaisée et que la mobilisation va bon train, il reste la phase longue et pénible de l'adaptation. C'est dans une atmosphère détendue d'initiative personnelle et de recherche concertée qu'elle acquerra qualité et vélocité.

L'esprit de recherche devra atteindre tous les niveaux, toutes les institutions et toutes les personnes partout où, pour rejoindre ses objectifs, la recherche a besoin de collaborateurs. Mais la recherche systématique doit demeurer le privilège des spécialistes ou des organismes spécialisés : "Autant il presse de faire évoluer nos institutions dans cette direction, autant il serait maladroit et fatal de pousser tout le monde dans des expériences improvisées" (v2, p. 114, a196).

C'est cependant la recherche qui devrait pouvoir rallier le plus de suffrages parmi les moyens de poursuivre la vérité et le progrès, sans pourtant vouloir supplanter l'autorité, l'expérience, la tradition, la compétence et la coopération, dont les effets se feront surtout sentir dans l'amélioration des sujets de l'éducation plutôt que dans les sciences pédagogiques elles-mêmes. Il n'est peut-être pas abusif de dire que c'est la génération qui se sera formée à l'esprit et à la méthode de recherche qui aura le plus de chance de comprendre, coopérer, s'adapter et évoluer.



Un plaidoyer pour la recherche, n'est-ce pas en même temps un plaidoyer en faveur de bibliothèques plus nombreuses et mieux garnies?

pendant les formuler, trois moyens généraux d'adaptation : l'acquisition de la COMPÉTENCE spécialisée, la COOPÉRATION intra et inter-groupes, la RECHERCHE pédagogique de toute nature.

Le Rapport met la COMPÉTENCE à l'honneur pour les maîtres en exercice, les futurs maîtres et tous les membres de la collectivité. Il préconise des cours réguliers et spéciaux à l'année longue, des bourses d'études nombreuses et rondellettes, des années sabbatiques fréquentes, des voyages d'études à l'étranger, des sessions d'études

sortir du pétrin, une plus grande COOPÉRATION dans toutes les activités administratives et pédagogiques. Des commissions, des sous-commissions, des conseils pédagogiques, des comités de spécialistes devront être créés pour permettre l'expression libre de la pensée individuelle, obvier à la myopie des dirigeants et assurer l'absence d'objectivité et d'apropos à toute décision.

C'est également dans un souci manifeste d'adaptation que le Rapport réclame pour les maîtres un plus grand exercice de la liberté et de la responsabilité, une plus grande autonomie dans

et à notre époque, parce que davantage dégagé de la fantaisie et de l'improvisation, moyen qui semble même s'imposer dans un régime où l'initiative, la liberté et la responsabilité individuelle ont besoin d'un guide et d'un instrument sûrs.

Sur ce moyen de résoudre notre problème d'adaptation la Commission d'enquête n'a rien négligé, bien qu'elle prévienne "des hésitations, des tâtonnements, des erreurs, des abus" (vol. 2, p. 114, art. 195). Elle recommande que tous les corps administratifs, toutes les institutions et tous les maîtres s'ar-

ment de méthodes et de techniques de recherche dans le but de découvrir, avec le plus de certitude possible, les moyens scientifiques d'adaptation aux conditions nouvelles dans lesquelles l'éducation devra être dispensée : "l'explosion scolaire; la révolution scientifique, technique et industrielle; les trans-

formations des conditions de vie et l'évolution rapide des idées" (vl, p. 57, art. 83). La science pédagogique étant encore très jeune et très pauvre, certains domaines devraient faire immédiatement l'objet de recherches systématiques : le classement des élèves selon les rythmes, la révision de l'horaire et du calendrier, l'application du régime de la coéducation, le regroupement des écoles, une réévaluation du service du maître, les conditions matérielles de l'enseignement, les contrôles et les examens, l'orientation nouvelle de la discipline, les stages

# A mi-chemin entre la science et l'art LE COUNSELING



Counseling : "attitude dynamique et particulière en face des difficultés mineures de la personnalité".

Il convient au début de toute dialectique de préciser le sens du vocabulaire utilisé, afin d'éviter les querelles de mots.

L'art est l'application d'un ensemble de connaissances théoriques et techniques nécessaires à toute réalisation pratique. L'art fait appel aux connaissances et à l'expérience de la personne. Dans la conception personnaliste l'art reflète le dynamisme de toute la personne.

La Science constitue un ensemble de connaissances et de recherches ayant un degré suffisant d'unité, de généralité et susceptibles d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes, que l'on confirme par des méthodes de vérification définies. Remarquons qu'il y a une différence fondamentale entre les sciences pures et les sciences humaines; les premières étant strictement objectives, les secondes présentant un aspect objectif et un aspect subjectif.

La psychologie est une science au sens objectif puisqu'elle progresse dans la connaissance de l'homme en utilisant la méthode expérimentale et les statistiques... Par contre, au sens subjectif psychologique consiste à observer sa propre vie psychique. On l'appelle encore auto-observation ou plus communément introspection. C'est surtout cet aspect dynamique que nous retrouverons dans le counseling.

Au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, la psychologie, emboitant le pas aux sciences naturelles crut pouvoir devenir, elle aussi, une discipline rigoureusement et exclusivement expérimentale, une sorte de chimie mentale. On s'aperçoit actuellement, qu'ainsi conçue, la psychologie passe à côté des vrais problèmes psychologiques. Nombre de psycholo-

gues actuels se rendent compte qu'il ne peut être question de limiter leurs moyens d'investigation aux seuls procédés utilisés par les sciences expérimentales pures. La complexité de la vie psychique chez l'homme exige qu'on ne répudie aucune des méthodes qui, à l'usage, se révèlent aptes à jeter quelque lumière sur l'un ou l'autre des aspects de cette vie : méthode objective, méthode subjective, méthode phénoménologique, méthode clinique... La psychologie doit être synthétique et l'aspect dynamique de la vie psychique nous importe autant et davantage que son aspect statique.

Pour mieux comprendre L'IMPOSSIBILITE d'une science humaine essentiellement positive nous n'avons qu'à regarder la sociologie de Durkheim. La conscience de l'homme est toujours supérieure à la loi, puisque la conscience fonde la loi. Une sociologie qui veut codifier tous les actes de la conscience aboutit au conformisme et au déterminisme.

Aussi longtemps que l'on demeure dans le domaine de l'humain, la science positive s'avoue incapable d'expliquer la totalité de la personne. Par suppléance la psychologie fait appel à l'action, de telle sorte que science et arts s'aident mutuellement dans l'effort de la compréhension humaine.

Maintenant l'on peut se demander ce qu'est le counseling en regard de la psychologie. Le counseling est une méthode dynamique à l'intérieur de la psychologie. C'est une approche spéciale d'une personne par elle-même sous le regard d'un conseiller qui essaie d'intégrer et de comprendre les schèmes de référence de son client. La

science est du domaine des principes tandis que l'art se met au service de l'action. Or le counseling étant une auto-dialectique implique le concept "personne" et semble s'opposer à l'universel et Aristote affirme qu'il n'y a de science que de l'universel. Peut-on concilier le paradoxe et dire que le counseling est une science ? En réalité, il serait plus juste de dire que le counseling s'appuie sur une science positive qui est au service de l'action. Si je dis que tous les hommes sont émotifs; or Pierre est un homme, donc Pierre est émotif. Je ne trahis pas la pensée d'Aristote. Dans le counseling, je ne considère plus l'émotivité dans son acception universelle, mais dans l'individualité de Pierre.

Pour mieux comprendre disons que selon la philosophie, la phénoménologie est la science du moi. Or le counseling emploie le terme "science phénoménologique" parce que le client essaie d'évaluer son SELF avec l'aide d'un conseiller.

Par cette insertion phénoménologique, nous voyons que dans l'essence de la technique rogérienne, le client est l'objet principal. C'est lui-même qui va faire un examen de conscience afin de pouvoir se voir et s'accepter tel qu'il est. Exister, c'est choisir de se choisir; ce choix constitue la plus haute manifestation du dynamisme de la personne. Il implique l'adage de Socrate : "Connais-toi toi-même". Le counseling n'est rien d'autre que l'action conjuguée du client et du conseiller dans le but d'ajuster le SELF.

Pour comprendre la personne, le Frère Elie dit qu'il faut joindre l'extrospection à l'introspection. Cependant, dit-il, l'introspection reste la base de nos connaissances psychologiques et

même de toutes nos connaissances. Dans l'échelle des valeurs l'art assume la science.

Faire du counseling une science au sens moderne du mot, c'est enfermer la personne dans des cadres trop rigides et brimer par le fait même sa liberté. Chaque homme est une pièce unique; on ne peut donc pas appliquer "a priori" l'universel au particulier sans tenir compte de la personnalité de ce particulier. Dans le counseling on ne peut pas passer directement de la déduction à l'induction ou vice versa, comme dans le domaine de la physique. Par exemple le fer se dilate toujours de la même façon sous l'effet de la chaleur. Au contraire lorsque j'entre dans le domaine de l'humain, il n'y a plus d'absolu. Comme le démontrait le syllogisme précédent, l'affectivité est commune à tous les hommes, mais la manifestation dépend du sujet, de sa composante caractérielle, de ses expériences passées, de la situation présente... de telle sorte que chaque homme est unique face à ce concept.

L'observation bien contrôlée est à la base de toute science, or dans le counseling il y a observation, mais parallèlement, il y a impossibilité de tout contrôler. La personne se dérobe en partie à la mesure psychométrique et ce n'est que l'action de soi sur soi qui permet de compléter les renseignements psychométriques.

Si je considère le counseling comme un art, de là puis-je inférer qu'un art est complètement autonome ? L'art ne présuppose-t-il pas, à la base, une connaissance (au sens de science) consciente ou inconsciente de principes fondamentaux et universels : comme la liberté et l'unité de la personne ? L'attitude re-

gérienne n'est-elle pas assumée par la reconnaissance de lois communes à tout homme ? Selon la théorie organismique, l'homme réagit comme un "tout" pour satisfaire les exigences du champ phénoménal afin de réaliser les besoins de l'organisme. Il tient aussi compte de la loi d'actualisation qui est commune à tout homme. Nul art ne semble possible sans un minimum de science; c'est pourquoi nous retrouvons à la base du counseling des schèmes généraux qui guident notre activité.

L'art du peintre repose sur des principes et des lois. L'art lui permet de se dégager des lois, de les assumer, et par le fait même de manifester le génie de sa personne. L'art est la flamme de l'âme, cette fine pointe qui fait que je suis X et non Y dans l'exécution. L'art assume et déborde les lois. Le counseling, dans son action, déborde la somme des facteurs que peut mesurer la psychométrie.

Maritain déclare que l'amour ne s'apprend pas comme la géométrie, de même la communication dans le counseling est partie intégrante du dynamisme de la personne. Hors la connaissance des premiers principes, les lois scientifiques constituent l'objet de notre acquisition par l'observation et l'expérimentation, tandis que dans le counseling il y a en plus une intuition innée. C'est peut-être ce qui fait qu'il y a des psychologues qui élèvent fort mal leurs enfants, tandis que des mères fort ignorantes de la science psychologique sont d'admirables éducatrices.

Le counseling à cause de son dynamisme peut être à juste titre considéré comme un art. Il est absolument un art parce qu'il

dirige l'activité constructive de la personnalité. Dans la psychométrie, la personne est passive et jugée de l'extérieur par des tests; tandis que dans le counselling, c'est une revalorisation de soi par soi. Le conseiller n'est pas passif, au contraire, il déploie toute la science de son art afin que le client prenne conscience de son SELF. Les tests n'interviendront dans le counselling que sur la demande du client pour confirmer son propre diagnostic. Nous pouvons conclure, en disant que le counselling est une attitude dynamique et particulière en face de difficultés mineures de la personnalité. Les Américains parlent d'"a-justement" pour signifier qu'il s'agit d'une période phasale. "Ajustement" implique en plus l'action que le sujet doit exercer sur sa propre personne pour accéder à une personnalité équilibrée. Tout l'art du counselling consiste à ce qu'il peut s'adapter aux différents besoins de la personne.

Rappelons que le counselling est un art, c'est-à-dire qu'il embrasse la science, l'expérience et la personne toute entière. Rappelons aussi que l'aspect statique des lois n'est pas conforme au dynamisme de la personne et que l'y plier, c'est l'insérer dans des cadres trop étroits. En counselling telle cause ne recouvre pas toujours tel effet et tel effet peut ne pas être cause de telle cause.

Pour une philosophie de la compréhension humaine, la science est la servante de l'art, car seul l'art embrasse toute la personne. Le counselling étant une dialectique de la personnalité, mérite le titre d'art.

André VENDETTE

Il était de bon aloi pour les Romains de siffloter tous ensemble pendant que l'orage grondait et que le ciel était strié d'éclairs, ce qui avait pour avantage disait Pline l'Ancien d'offrir un maximum de sécurité; à l'instar des Grecs qui aimaient consulter les autres avant de débiter une assemblée ou déclencher une stratégie militaire.

On peut toujours déprécier la naïveté de telles pratiques, mais comment expliquer que l'homme avide de séduction magique recherche dans la nature des éléments prédictibles de son avenir? L'insécurité temporelle est lourde sur les épaules et parfois à cause de schèmes de référence étroits, ça devient joliment embêtant de s'attarder à prévoir, quoi de plus simple que de déplacer son ignorance dans des objets hétéroclites: lignes de la main, analyse d'écriture, mesure phrénologique etc... pour assurer son bien-être et ses prévisions d'avenir. On pourrait discourir longuement pour expliquer ces investigations que cer-

tains pourraient qualifier de pué- riles ou sérieuses.

Néanmoins, l'homme reste un inconnu qui se cherche. L'adage du vieux Socrate "Connais-toi, toi-même" est révélateur d'une des principales préoccupations spirituelles du Grec de l'Antiquité aussi bien que du contemporain à l'ère de la cybernétique. Cette connaissance de son "Moi" est d'une vitale importance pour la progression normale d'un processus d'orientation.

Ce qui est typique de l'entrevue qui se déroule dans le bureau du conseiller, c'est que la recherche des solutions aux problèmes du client est entreprise par le consultant lui-même et se traduit par une élaboration lente et progressive parsemée de réflexions ayant de fortes résonances intérieures, ce qui aide évidemment le sujet à décortiquer la complexité de son individualité.

Nous sommes déjà loin du dieu de bonne aventure, car nous sommes en présence d'un

conseiller qui accompagne le plus souvent le consultant dans ses explorations personnelles, il agit dans la même direction que l'autre, beaucoup plus qu'il ne réagit, ce qui est déroutant pour un client qui a l'idée préconçue de recevoir des consignes précises de la part d'un spécialiste ou qui se présente avec l'intention bien arrêtée qu'on lui flanquera une batterie de tests pour l'aider à se mieux connaître en face du marché du travail.

La "testomanie" a été la vache à lait de soi-disant "orienteurs", elle est maintenant en voie d'extinction. Car, c'est aussi délicat de jouer avec un test que de jouer avec un bistouri. Au préalable, il importe d'en connaître la qualité, l'utilité et le moment d'utilisation afin que le sujet de consultation puisse s'en servir à bon escient.

Des indices recueillis, des analyses de potentiel: goûts, intérêts, aptitudes, personnalité... le client compare avec ce qu'il actualise dans la réalité, réorganise ses perceptions, se justifie,

explique ses conduites et synthétise finalement tout en revoyant le monde du travail et son microcosme dans une perspective renouvelée.

Les entrevues se révèlent le plus souvent comme des périodes d'incubation, elles s'avèrent nécessaires tant que le sujet en éprouve le besoin. Lorsqu'il est parvenu à terme, c'est-à-dire qu'une nouvelle réincarnation par une nouvelle connaissance de lui-même s'est produite et que l'équilibre intérieur s'est installé, habituellement le consultant éprouve le sentiment de se passer du conseiller pour faire ses premiers pas dans un monde du travail qui s'avère complexe ou se lancer dans un cours d'études de son choix. Il connaîtra le contentement personnel et un minimum de bien-être pour lui-même ou pour une progéniture éventuelle qu'il saura faire épauler, tout en lui inspirant la tendresse et le respect de ce qu'elle deviendra un jour, dans le libre accord de ses aspirations humaines.

Jacques DUMONT

## Infortunes de la dernière heure

Le rapport Parent propose des transformations radicales de notre système d'enseignement. Il veut mettre à jour notre système. Il insiste particulièrement sur la nécessité de donner une formation professionnelle à l'ensemble des étudiants. Les étudiants actuels, travailleurs de demain, ne sauraient s'aventurer sur le marché du travail, les mains vides.

Si cette exigence est nécessaire pour les étudiants actuels et futurs, elle l'est également pour les jeunes travailleurs actuels, étudiants d'hier. Selon le recensement de 1961, un travailleur sur deux n'a pas fait plus qu'une 7<sup>ème</sup> année. Nous concevons qu'une grande part de ces travailleurs sont déjà des gens d'une autre génération. Il reste néanmoins qu'une bonne part de ces gens sont des jeunes de 18 à 25 ans. A ces jeunes, il ne faut pas seulement fournir l'occasion d'étudier à TEMPS PARTIEL, il faut permettre à tous ceux qui en manifestent le désir et les aptitudes, l'occasion de parfaire à TEMPS PLEIN leur formation générale et leur formation professionnelle. Nous ne pouvons accepter que ces milliers de jeunes de 18 à 25 ans soient des milliers de chômeurs d'ici quelques années. Ces chômeurs de demain deviendraient un lourd fardeau pour la société, un fardeau qui pourrait être de longue durée. Ces milliers de jeunes, se voyant dépouillés de leur emploi par des plus jeunes dotés d'une formation professionnelle, ne pourront ac-

cepter une telle situation; ceci créera un foyer de milliers de jeunes travailleurs mécontents parce qu'ils auront été frustrés d'une formation à laquelle ils avaient droit et on ne peut que deviner les conséquences d'une telle situation.

Certains diront qu'il ne faut pas se leurrer: les jeunes travailleurs ne voudront pas laisser un emploi même s'il est peu rémunérateur et surtout ils ne voudront pas revenir s'asseoir sur des "bancs d'école".

Le système d'enseignement de demain revêtira une nouvelle physionomie; il sera à "la mode". Cette nouvelle physionomie devra être connue et deviendra alléchante aux yeux des jeunes travailleurs. D'autres facteurs extrinsèques de motivation apparaîtront aux yeux des travailleurs: le spectre d'être un chômeur de demain, l'impossibilité de progresser dans leur sphère d'activités, la nécessité de se contenter de bas revenus, le désir d'être considéré comme un actif dans la société, un besoin de plus en plus pressant de s'actualiser. L'ensemble de ces facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation devrait engendrer le désir d'un retour aux études, retour qui devrait être facilité par des bourses et des prêts, de même que par la mise en place de structures scolaires adéquates.

Le ministère de l'éducation, de concert avec le patronat et les syndicats, pourrait favoriser l'application de telles mesures.

La réalisation d'un programme de cette nature éviterait tous les maux que nous avons énumérés

et serait juste pour cet élément important de la société.

Michel DUCHESNE.

### PLAYBOY

Prix d'abonnement pour étudiants: 1 an: \$6.50; 2 ans: \$12.00; 3 ans: \$16.50. Envoyez nom, adresse, paiement, à Service d'Abonnement Collégial, C.P. 1231, Succursale 9, Montréal.

### BELLE OPPORTUNITÉ

Compagnie internationale recherche jeunes hommes pour être entraînés dans la vente à plein temps. Territoire exclusif à Montréal, bilingue et auto nécessaire. Salaire et commission.

214 ouest, CREMAZIE MONTREAL

### Cessons de dénigrer les jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui ont mauvaise presse. Un grand nombre, pourtant, au collège et à l'université, accomplissent un travail étonnant, dans des conditions beaucoup plus dures qu'autrefois. SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous expose comment nos enfants affrontent un monde de compétition sans précédent, et pourquoi ils ont besoin du respect, de l'aide et de l'amour de leurs aînés. Achetez Sélection!

### Paesano vous invite...

VENEZ SAVOURER NOS DELICIEUX PLAST TYPIQUEMENT ITALIENS

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

RESTAURANT PAESANO  
731-8221  
5192, Côte-des-Neiges  
près chemin de la Reine-Marie



## LE CELLIER DE BACCHUS

OYEZ, OYEZ, ESTUDIANTS, BASOCHIERS ET POTACHES

Je suis Bacchus, Dieu du Vin et oncle de Vénus, Déesse de l'Amour. Dans mon Cellier vous tous êtes invités à venir festoyer, boire et guignoler au son de la musique de Dodo, le Roi du Musette. Mes mousquetaires vous serviront le Jus des Vignes de France, d'Italie, du Canada, d'Autriche et des autres contrées du Monde.

Je vous recevrai tous les jours de la semaine de 7 h. 30 p.m. à 2 h. a.m.

A BIENTOT, BACCHUS

Réservation: 748-7771, d'Artagnan, Capitaine de la garde, Ramada Inn — 6110, Côte-de-Liesse

# En 1970, quel sera le visage du Canada ?

Dans le présent article, nous allons résumer et commenter une conférence qui fut donnée par le Dr Kenneth W. Taylor, lors du dernier congrès de l'Association des Comptables agréés. M. Taylor, ancien ministre des finances du gouvernement fédéral, avait intitulé sa conférence comme suit : "Ce que pourrait être le Canada en 1970".

Nous retenons l'essentiel de cette conférence dont les propos ont été publiés dans le "Financial Post" du 29 août 1964.

Nous envisageons le portrait du Canada de l'an 1970 sous l'aspect démographique et sous l'aspect économique.

1 — EN CE QUI CONCERNE L'EVOLUTION DE LA POPULATION, les prévisions sont les suivantes :

- La population totale du Canada devrait passer de 19 millions à 22 millions; soit une augmentation de 14%;
- la population de la force des travailleurs devrait passer de 6 millions à près de 8 millions; l'accroissement du nombre de travailleurs devrait être de 125,000 à 200,000 par année;
- les changements dans la population seront les suivants : 6 à 10 ans, 10%; 20 à 24 ans, 40%, 30 à 45 ans, pas de changement, 45 à 65 ans, 15%;
- l'accroissement fabuleux de la population du groupe 20 à 24 ans donnera les répercussions suivantes :

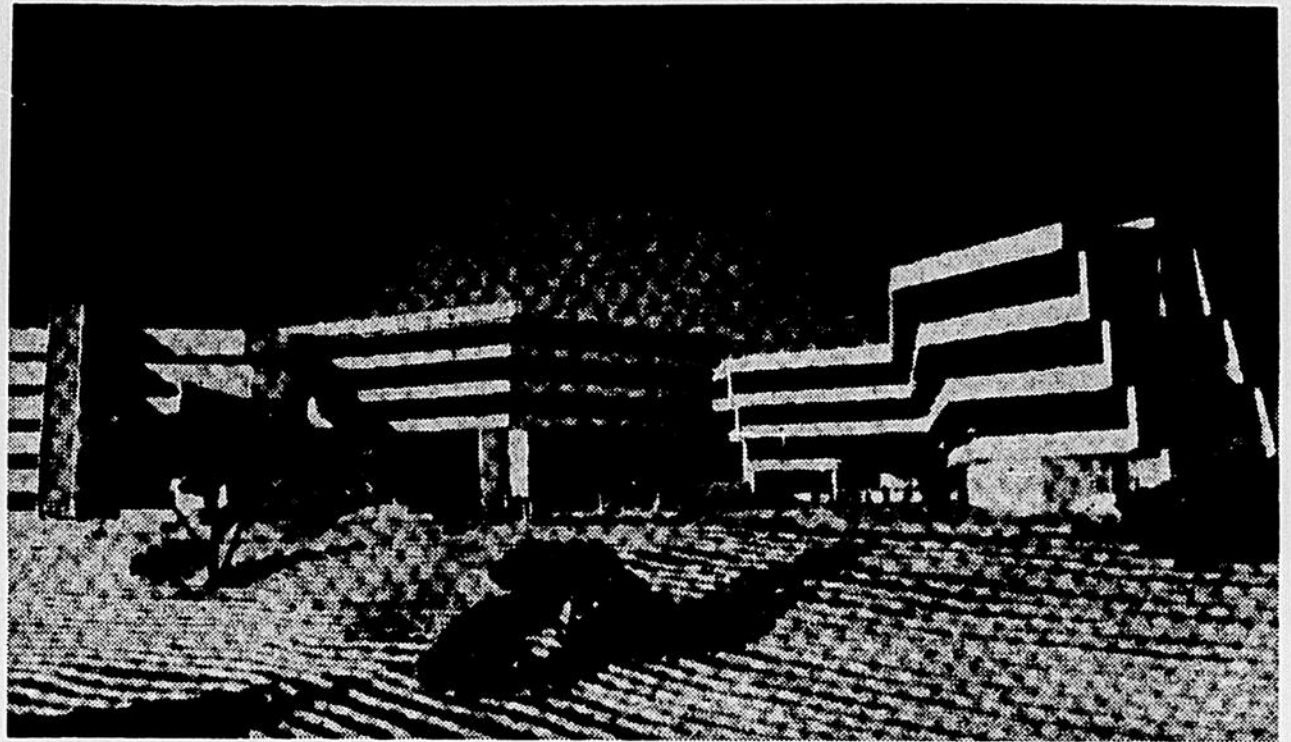
1—Le taux des mariages subira une forte augmentation. En 1964, il y a eu 135,000 mariages; en 1970, il y en aura 200,000; soit une augmentation de près de 45% comparativement à une augmentation globale de la population de 14%.

2—En 1964, 158,000 étudiants sont inscrits dans les universités. En 1970, ce nombre sera porté à 315,000, soit un accroissement de 100%.

3—Le nombre des travailleurs pour la période de 1964-70 subira une hausse de 25% comparativement à la période de 1958-1964.

Ces chiffres sur l'évolution de la population pour les prochaines années nous permettent de tirer des observations importantes, observations d'ordre scolaire, d'ordre social et d'ordre économique.

## Nouvelles structures en éducation



### OBSERVATIONS D'ORDRE SCOLAIRE

Les données démographiques du groupe 20-24 ans représentent la situation actuelle de nos étudiants du secondaire.

Une bonne part de ces étudiants devront avoir accès à l'enseignement technique dans les toutes prochaines années. Dans notre province, le ministre de l'Education a entrepris une tournée qui avait pour but de créer et d'organiser 55 régionales. Des comités formés de parents, d'enseignants, de représentants des corps publics et de l'industrie ont été chargés d'élaborer la planification de l'enseignement dans leur région réciproque en collaboration avec le ministère de l'Education. Une somme de \$300 millions doit être dépensée d'ici 1967 pour établir un réseau complet d'écoles de tous les types.

Sur le plan universitaire, des prévisions doivent être faites pour pouvoir satisfaire une population étudiante deux fois plus nombreuse en l'an 1970. Cela devrait nécessiter des investissements de l'ordre de \$300 millions comparativement à \$20 millions en 1954 et à \$80 millions en 1959. On devra prévoir aussi la formation d'un personnel enseignant adéquat en nombre et en qualité. Selon "Canada 1964", il y aurait actuellement 10,000 professeurs au niveau universitaire; il nous en faudrait, en 1970, tout près du double. Les perspectives de la carrière d'enseignement au niveau universitaire ne peuvent être meilleures.

### OBSERVATIONS D'ORDRE SOCIAL

Le très grand nombre de mariages prévu pour l'an 1970 constituera un des principaux phénomènes sociaux de cette période. A titre d'intéressé, comme futur éducateur, je me demande si l'éducation donnée à la jeunesse de nos écoles secondaires est adéquate. Nos jeunes auront-ils reçu une formation intellectuelle, psychique et économique qui les rendra aptes au mariage ?

Nous accordons beaucoup d'importance à l'aspect intellectuel et psychique de la formation, mais pour l'instant nous nous arrêtons à l'aspect économique.

Verrons-nous encore un bon nombre de jeunes s'embarquer sur le bateau du crédit pour pouvoir se marier ou, au contraire, verrons-nous des jeunes qui auront épargné suffisamment pour pouvoir s'engager dans la voie du mariage sans avoir aucune préoccupation financière ? L'art de l'économie ne s'apprend pas six mois avant le mariage, c'est un art qui s'apprend dès le niveau du primaire. En rendant les jeunes conscients de leurs futures responsabilités financières, ils deviendraient peut-être plus prévoyants.

### OBSERVATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE

Le taux important d'accroissement de la force de travail pour les prochaines années présente un défi auquel le Canada doit faire face. Il est certain que cette nouvelle force de travail nécessitera une formation élevée : formation intellectuelle, scientifique, tech-

nique, sociale, professionnelle et commerciale. Une formation plus poussée sera demandée parce que les emplois qui seront offerts seront des emplois complexes, emplois offerts par des industries de fabrication : industrie du fer, industrie chimique, industrie du bois et du papier, etc., et le secteur des services.

### II — PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'AN 1970

Après avoir parlé de l'évolution démographique du pays, nous allons maintenant porter une attention plus particulière sur les perspectives économiques.

Pour pouvoir répondre aux besoins de l'an 1970, il sera nécessaire d'augmenter le PNB de 40% au cours des six prochaines années. Cela exigera une augmentation de 50% du taux d'accroissement de la production annuelle. Cet accroissement du taux de production ne peut se faire que si les moyens de production sont améliorés, ce qui demande de forts investissements matériels et humains. Les investissements matériels représentent une somme de \$16 milliards comparativement à \$10 milliards pour 1964. Ces investissements seront partagés de la façon suivante :

- industrie :  
\$9,800,000,000  
soit 51% de plus qu'en '64
- logement :  
\$3 milliards  
soit 49% de plus qu'en '64
- institutions :  
\$1.2 milliard  
soit 49% de plus qu'en '64

d) gouvernements :  
\$2 milliards

soit 33% de plus qu'en '64.

Du côté industriel, les industries manufacturières et les utilités prendront la très grande part des investissements.

Les industries des métaux, les industries du bois et du papier, les produits chimiques, l'équipement de transport, les industries électriques, la navigation, le téléphone et le télégraphe sont les principales industries qui prendront un essor considérable. Les investissements dans l'habitation seront aussi considérables, ce qui assurera une activité assez grande dans l'emploi de la construction.

Les investissements gouvernementaux croîtront moins rapidement, mais seront tout de même importants.

Le niveau d'investissements d'un pays est l'indice qui nous permet de juger de l'activité économique d'un pays. Un fort niveau d'investissements permet une amélioration de la production et une telle amélioration élève le niveau de vie des gens, lesquels ont la possibilité d'acquérir plus de biens et de services : ce qui permet la création d'emplois.

Nous espérons à la suite des observations que nous avons faites dans cet article, que les lecteurs conserveront une vue d'ensemble de ce que sera le visage du Canada en l'an 1970; il n'est pas important de retenir les chiffres; mais il me paraît nécessaire de connaître l'ordre des grandeurs des différents secteurs de l'activité économique du Canada.

Michel DUCHESNE

# L'Orientation: Une approche dynamique de l'individu

"Le service d'orientation constituera une pierre d'angle du système d'éducation que nous avons proposé". (Vol. 3 du Rapport Parent).

L'évolution de l'orientation dans son processus actuel est une histoire très jeune au Québec. Dans le passé, maîtres, directeurs d'école, directeurs de conscience et parents ont essayé avec des moyens de fortune d'aider les étudiants. Il s'agissait trop souvent de dirigisme et non d'orientation. Le pseudo-conseiller se faisait une image du client puis l'orientait, le mot est juste, en fonction de cette perception. L'élève n'avait qu'à écouter la voix de l'autorité...

De nombreux centres d'orientation ont pris naissance en dehors des cadres officiels du système scolaire. Il va sans dire que seule une faible minorité des gens fortunés pouvait se payer le luxe de consulter un service d'orientation. Et il s'agissait souvent de cas de ré-orientation.

Nous déplorons que, dans le passé, notre système d'éducation n'ait pas utilisé au maximum les services de l'orientation. Par conséquent, l'étudiant abordait des études supérieures qui ne lui convenaient pas ou il entrait prématurément et mal préparé sur le marché du travail.

## La structure du système

Jusqu'à tout récemment, la voie normale pour accéder aux études supérieures se résumait au cours classique. Le cours scientifique ouvrait les portes de quelques rares facultés universitaires et débouchait le plus souvent aux écoles de niveau technique.

Les cours classique et scientifique s'adressaient à une faible proportion de la population étudiante et ils ne respectaient pas toujours la personnalité de chacun. Quant à la masse étudiante, elle se voyait classée dans le cours général. D'après l'esprit du nouveau programme des études secondaires, ces études devaient fournir à l'étudiant une culture générale, tout en le préparant directement à la vie ou à certaines écoles professionnelles de niveau moyen. En pratique, la citation du Rapport Tremblay, "Nul jeune ne devrait quitter l'école avant d'avoir reçu un minimum de formation professionnelle", s'avère non respectée. Les 12,000 étudiants du cours général actuel ne peuvent que grossir le contingent déjà imposant de chômeurs. Notre monde technologique réclame des ouvriers spécialisés, non pas des gens qui possèdent une culture générale et ne savent rien faire.

## L'étudiant laissé à lui-même

Un coup d'œil rapide sur la proportion des échecs au niveau de la première année des études universitaires nous bouleverse. Quelle est la cause de ce gaspillage de capital humain? Sans doute un manque de connaissance de la valeur des ressources personnelles: d'où la nécessité de l'orientation à tous les niveaux.

Le choix d'une profession est la chose la plus importante et trop souvent le hasard en décide. Que de fois l'on entend cette amère réflexion: "Si j'avais su ce que c'était, je n'y serais jamais venu." D'autres disent: "Si j'avais su que ce cours existait..." Une connaissance approfondie du monde professionnel et des différentes occupations demeure à la base d'un choix judicieux.

L'éducation doit être fonctionnelle et permettre à chaque être humain de devenir ce qu'il doit devenir. Autrefois, il ne s'agissait que de savoir lire, écrire et compter, puis de posséder une certaine dextérité en vue d'un apprentissage rapide. Avec ce mince bagage, la majorité entrait dans le tourbillon de la vie. Notre monde technologique a multiplié les occupations: d'où la nécessité d'aider l'étudiant...

## L'orientation dans une institution

Comment entrevoir un service d'orientation à l'intérieur d'une école, d'un collège? Le service d'orientation doit être une présence toujours disponible aux élèves afin que le choix soit longuement mûri. Il faut douter de la valeur des "retraites de décision". L'orientation, rappelons-le, se fait par un "insight" progressif; et non à la suite de tests passés en vitesse.

L'orientation doit être un travail de collaboration qui nécessite la participation des différents agents de l'éducation. Le conseiller n'est qu'un consultant, un homme de synthèse qui aide l'étudiant à s'actualiser en tenant compte des ressources de son capital humain.

Le processus de l'orientation comprend trois parties essentielles. La première est constituée par l'information scolaire et professionnelle. Cette information se donne dans des périodes réservées à cette fin par des professeurs spécialisés et, dans certains cas, par des conseillers d'orientation. Ces derniers utilisent souvent les techniques de "guidance de groupe en vue de susciter des 'insights'".

La deuxième partie touche la psychométrie. Le conseiller conscient de l'éthique professionnelle utilise cette technique avec prudence. Les observations des maîtres et des parents, l'étude des résultats sco-



Les méthodes actives, révolution au Québec.  
Une orientation prématurée...

laire, l'inventaire des intérêts, les tests d'aptitudes, le dossier cumulatif sont autant de moyens que possède le conseiller

pour aider le sujet à se mieux connaître.

Dans la troisième partie du processus de l'orientation, le

conseiller fait une étude analytique du dossier de l'élève, lui communique les résultats en employant, dans la mesure du possible, des techniques non directives afin de respecter la liberté de l'étudiant. Le conseiller, au cours de l'entrevue, s'efforce d'amener l'élève à établir le niveau de concordance entre les exigences du monde professionnel et ses aptitudes.

Le conseiller n'est pas constitué en autorité, ce qui est un élément important pour assurer l'efficacité de la communication. L'élève, libre de venir consulter un conseiller, se sent dynamisé parce qu'il en ressent le besoin. Dans ce cas, le processus devient un effort de recherche personnel qui s'oriente vers une décision finale assumée.

La décision finale du sujet peut ne pas correspondre aux vues du conseiller. Car le spécialiste de l'orientation n'est pas un "orienteur" mais bien plutôt un conseiller. Cependant, le concept de non-directivité varie avec les élèves, selon leurs possibilités de choisir eux-mêmes.

Le Rapport Parent a bien compris la nécessité de la fonction de l'orientation dans les nouvelles structures du système d'éducation. Il n'y a aucun doute que, pour la majorité des étudiants, un système d'orientation bien organisé est source de progrès pour la société toute entière.

Pierre GRANDCHAMP

Les productions Aries  
présentent

GALA  
RIN AU  
FORUM  
3 MARS

Claude Léveillé — Jean-Guy Moreau  
— Hervé Brousseau — Pierre Létourneau — Monique Leyrac — Les Cailoux — Les Cyniques — Jacques Blanchet — Renée Claude — Pauline Julien — Pierre Calvé — Claude Gauthier — Joël Denis — Jacques Desrosiers — Pierre Chouinard — Les quatre-20 — Suzanne Valéry — Louise Marleau — Orchestre d'André Gagnon — Yvonne Leflamme.

Billets en vente  
Jules Jacob, 6445, St-Hubert,  
274-2633.

Secrétariat National du RIN  
1382 est, rue Beaubien, 274-8058  
Forum de Montréal, 2313 ouest,  
St-Catherine, 932-6131.  
4e étage, Centre Social U. de  
Montréal, 2222 Maplewood.  
Par correspondance, envoyer mandat-  
poste et enveloppe affranchie  
à Les productions Aries, 1253 rue  
du Collège McGill, Suite 122,  
Montréal, Qué.

ADMISSION:  
\$3.50, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50



# RÉVOLUTION TRANQUILLE

## ... dans un fief réservé à l'Eglise

La dislocation de la société traditionnelle, l'acceptation d'un monde pluraliste commence à faire prendre conscience à nos chefs religieux et politiques de la nécessité d'une philosophie nouvelle de l'action éducative. L'évolution des esprits s'oriente vers une démocratisation de plus en plus poussée de notre système d'éducation.

Naguère l'éducation était un fief réservé à l'Eglise. Tous les esprits bien pensants voyaient dans une initiative trop directe de l'Etat une violation des droits inaliénables de la famille et une désacralisation de notre pensée chrétienne. Des grands esprits d'une époque historique encore jeune voyaient dans la participation de l'Etat une immixtion habilement camouflée de la franc-maçonnerie. Si nous croyons la prédiction de certains de ces penseurs, nous pénétrons dans une période d'anarchie...

L'éducation relève de l'Etat dans un grand nombre de pays. Les résultats n'ont pas toujours été heureux. Devrions-nous conclure qu'il en sera de même au Québec? NON!

Si nous nous basons sur le principe d'une saine démocratie, nous n'avons aucune raison de craindre l'avenir. Une société saine dans ses membres possèdera toujours assez de vitalité pour rejeter tout gouvernement qui tentera de faire passer son idéologie en se servant du système d'éducation. Nous croyons que le Conseil Supérieur de l'Education veillera comme un phare sur les grandes destinées de notre système d'éducation.

Le Rapport Parent propose toute une philosophie de l'éducation. Le principe de l'école active y est fortement promulgué. Les commissaires semblent avoir pris conscience de la responsabilité de respecter la personnalité propre de l'enfant. Des esprits sceptiques affirmeront que l'école active est un système idéal, qui ne peut guère se réaliser au niveau d'une province. Le personnel enseignant et administratif ne semble pas prêt à accepter une transformation trop rapide. Installer l'école active suppose une équipe de professeurs possédant la formation et la personnalité requises: d'où un premier obstacle à une réalisation immédiate et intégrale.

Une autre idée nouvelle choque les oreilles d'un grand nombre: il s'agit de la formation universitaire du personnel enseignant. Nous croyons qu'une réforme s'impose et nous appuyons, quant à cet effet, les

recommandations du Rapport Parent. Cette équipe de futurs spécialistes à tous les niveaux de l'enseignement ne devra pas oublier la fin de l'éducation qui est de rendre l'enfant de plus en plus libre, d'assumer ses responsabilités. Il faut à tout prix éviter le divorce entre la culture et la spécialisation. L'enseignant devra toujours demeurer un éducateur et éviter la réputation d'un simple "transvaseur" de sciences. L'enfant doit recevoir une éducation fondée sur un système de valeurs qui respecte et qui permet à la personnalité humaine de s'épanouir. Notre monde technologique libère l'homme de tâches ingrates, lui donne un temps plus considérable à disposer quant à l'organisation de ses loisirs. Cette libération doit devenir source de liberté et non d'aliénation.

Il nous faut des équipes de spécialistes qui devront travailler en collaboration afin que l'éducation et l'enseignement soient en perpétuelle évolution dynamique. Il faut enfin rejeter les individualistes qui refusent de participer au travail d'équipe. Il va falloir encourager et développer la philosophie du dialogue entre éducateurs et étudiants. L'autoritarisme d'hier doit faire place à une autorité compréhensive et faire respecter la liberté individuelle. Elle évitera le paternalisme néfaste qui tient l'enfant dans un état de dépendance. Elle encouragera au contraire les étudiants à s'organiser et à participer d'une façon active à leur propre éducation.

L'éducation n'est-elle pas une oeuvre de libération qui aide la personne à prendre conscience de ses responsabilités par un engagement à un système de valeurs? C'est pour cette raison qu'il est absurde de dissocier l'éducation de la religion. La neutralité n'est-elle pas un faux concept, puisqu'être neutre, c'est déjà l'engagement dans le refus d'acceptation d'une morale ou d'une religion. L'enseignement se doit de demeurer confessionnel, mais notre système d'éducation se doit de respecter les croyances et les idées des groupes minoritaires. Dans cette fraternité qui unit les hommes, nous devons nous montrer indulgents et compréhensifs, et toujours se rappeler que nous ne sommes plus désormais en possession tranquille de la vérité.

La révolution de notre système d'éducation est amorcée, rien ne saurait l'arrêter. Nous croyons qu'elle contribuera à un "mieux être" de notre peuple.

André VENDETTE.



**Notre monde technologique libère l'homme des tâches ingrates, lui donne un temps plus considérable à disposer quant à l'organisation de ses loisirs. Cette libération doit devenir source de liberté et non d'aliénation.**